

Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE L'ESTRIE

**INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC**

Québec 

Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE L'ESTRIE

Direction du développement des individus
et des communautés

Novembre 2011

AUTEUR

Éric Robitaille
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Johanne Laguë
Direction du développement des individus et des communautés

SOUTIEN TECHNIQUE

Dominic Comtois
Direction du développement des individus et des communautés

Marianne Dubé
Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGES

Marie-Cécile Gladel
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 4^e TRIMESTRE 2012
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-65868-9 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-65869-6 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

CONSTATS GÉNÉRAUX RELIÉS AUX INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES POUR LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'ESTRIE

Caractéristiques d'un environnement favorable¹ à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Une proportion importante de la population habite des aires de diffusion (AD) où la mixité de l'utilisation du sol est élevée (61 % comparativement à 52 % pour l'ensemble du Québec).
- Une majorité de la population de la RSS habite des AD où la densité de la végétation est élevée ou moyenne élevée (55 %) comparativement à 23 % pour l'ensemble du Québec.
- La RSS de l'Estrie compte 385 parcs et espaces verts. Plus de 56 % de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. 1,29 parc ou espace vert pour 1000 habitants comparativement à 0,88 pour l'ensemble du Québec.
- Près de la moitié de la population de la RSS de l'Estrie est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (54 %) comparativement à 65 % pour l'ensemble du Québec.

Caractéristiques d'un environnement moins favorable à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- L'indice de l'environnement alimentaire montre un score de 0,71 c'est-à-dire que l'environnement alimentaire de la RSS est composé essentiellement de commerces de types dépanneurs et restaurants-minute.
- Une proportion importante de la population urbaine de la RSS de l'Estrie habite des AD où le potentiel piétonnier est faible (51 %) comparativement à 24 % pour l'ensemble du Québec.
- Très faible densité résidentielle sur l'ensemble du territoire urbain de la région sociosanitaire (RSS) (9,9 unités à l'hectare pour la RSS de l'Estrie comparativement à 21 unités à l'hectare pour l'ensemble du Québec).
- Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation² (76 %). Ce qui est au-dessus de la valeur mesurée pour le Québec qui se situe à 59 %.

¹ Un environnement favorable est considéré comme l'ensemble des éléments de nature physique qui exerce une influence positive sur l'alimentation, la pratique d'activité physique et sur l'image corporelle et de soi.

² Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VII
GLOSSAIRE	IX
1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE	1
1.1 Caractéristiques générales de la population	1
1.2 Échelle spatiale d'analyse	2
1.3 Composantes de l'environnement bâti prises en compte dans l'élaboration des indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement des services	3
2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT	5
2.1 Densité de l'environnement bâti	5
2.2 Mixité de l'environnement bâti	8
2.3 Connexité et caractéristiques du réseau routier	10
2.4 Potentiel piétonnier des AD	12
2.5 Accessibilité aux sentiers	14
2.6 Logements construits avant 1946	17
2.7 Densité de la végétation	19
2.8 Accessibilité aux parcs et espaces verts	21
2.9 Accessibilité aux infrastructures récréatives	24
2.10 Accessibilité aux commerces d'alimentation	27
2.11 Accessibilité aux restaurants-minute	30
2.12 Accessibilité aux dépanneurs	33
2.13 Indice d'environnement du commerce de détail alimentaire	36
3 CONCLUSION	39
RÉFÉRENCES	41
ANNEXE	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques de la population et des logements de la RSS de l'Estrie.....	2
Tableau 2	Unités d'évaluation foncière.....	4
Tableau 3	Variables de l'environnement bâti.....	45

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle	6
Figure 2	Carte de densité résidentielle, RMR de Sherbrooke	7
Figure 3	Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol.....	8
Figure 4	Carte de mixité, RMR de Sherbrooke	9
Figure 5	Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus	10
Figure 6	Carte de connexité, RMR de Sherbrooke	11
Figure 7	Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD.....	12
Figure 8	Carte de potentiel piétonnier, RMR de Sherbrooke.....	13
Figure 9	Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres	14
Figure 10	Carte d'accessibilité aux sentiers, RMR de Sherbrooke.....	15
Figure 11	Carte d'accessibilité aux sentiers, région de l'Estrie.....	16
Figure 12	Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946.....	17
Figure 13	Carte de proportion de logements construits avant 1946, RMR de Sherbrooke.....	18
Figure 14	Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD.....	19
Figure 15	Carte de densité de végétation, RMR de Sherbrooke	20
Figure 16	Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD	21
Figure 17	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, RMR de Sherbrooke.....	22
Figure 18	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de l'Estrie.....	23
Figure 19	Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	24
Figure 20	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, RMR de Sherbrooke.....	25
Figure 21	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de l'Estrie	26
Figure 22	Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres	27
Figure 23	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, RMR de Sherbrooke.....	28
Figure 24	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de l'Estrie	29
Figure 25	Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	30
Figure 26	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, RMR de Sherbrooke.....	31

Figure 27	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région de l'Estrie	32
Figure 28	Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres	33
Figure 29	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, RMR de Sherbrooke	34
Figure 30	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de l'Estrie	35
Figure 31	Indice de l'environnement alimentaire, régions et Québec.....	36
Figure 32	Indice de l'environnement alimentaire, RSS Estrie, agglomérations et Québec	37

GLOSSAIRE

Aire de diffusion (AD)

« Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. » (Dictionnaire du recensement de 2006). Le Québec compte 13 408 AD. La population moyenne est de 560 personnes par AD. Les portraits de l'environnement bâti et de l'environnement des services portent sur 13 300 AD. Ces AD sont classifiées en AD dites urbaines et en AD dites rurales. Les AD urbaines sont les AD localisées dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les AD rurales sont celles localisées à l'extérieur de ces entités territoriales (2 964). Les AD urbaines ont aussi été subdivisées en deux groupes en fonction de la densité de la population. Les AD urbaines où la densité de la population est supérieure à 400 habitants au km² sont les AD spécifiquement urbaines (9 488). Les AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km² sont qualifiées d'AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km² (848)⁽¹⁾.

Agglomération de recensement (AR) et Région métropolitaine de recensement (RMR)

Les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement sont des territoires formés « d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants »⁽¹⁾.

Rôle d'évaluation foncière du Québec

« Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Sa principale utilité consiste à indiquer leur valeur réelle, aux fins de la taxation municipale et scolaire »⁽²⁾.

Unité d'évaluation foncière

« Constitue une unité d'évaluation le plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplit les conditions suivantes :

1. le terrain ou le groupe de terrains appartient à un même propriétaire ou à un même groupe de propriétaires par indivis;
2. les terrains sont contigus ou le seraient s'ils n'étaient pas séparés par un cours d'eau, une voie de communication ou un réseau d'utilité publique;
3. si les immeubles sont utilisés, ils le sont à une même fin prédominante;
4. et les immeubles ne peuvent normalement et à court terme être cédés que globalement et non par parties, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite »⁽²⁾.

Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF)

« Une classification de l'utilisation des biens-fonds a été mise au point pour compléter l'identification numérique de chaque unité d'évaluation ou de chaque unité de l'inventaire socioéconomique (local) ». « Ce système de classification structuré est un sous-système intégré servant à chacune des étapes du processus de l'évaluation et devant idéalement fournir à la municipalité et aux divers utilisateurs des informations « catégorisées », *i.e.* des inventaires significatifs quant à la gestion du territoire municipal ». « Le système de codification du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a été développé en s'inspirant des travaux d'autres organismes tels que ceux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), lequel produit le répertoire sur la classification du type d'industries (CTI), et ceux de Statistique Canada, lequel gère la mise à jour du système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) pour le territoire canadien. Ce dernier répertoire est universel et est utilisé par les instances canadiennes, américaines et mexicaines ». Le code de l'utilisation des biens-fonds est du type hiérarchique :

Par exemple, 1551 couvent :

- La catégorie fondamentale est désignée par le premier chiffre : 1 (résidentiel);
- Le grand groupe est désigné par les deux premiers chiffres : 15 (habitation en commun);
- Le groupe est désigné par les trois premiers chiffres : 155 (maison d'institutions religieuses);
- La classe est désignée par les quatre chiffres : 1551 (couvent)⁽²⁾.

1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE

1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION

La région sociosanitaire (RSS) de l'Estrie couvre une superficie de 10 209 km². Selon les dernières données du recensement 2006, la région comprend une population de 298 779 personnes (tableau 1). La région compte une région métropolitaine de recensement³, Sherbrooke ayant une population s'élevant à 186 952 personnes.

Selon des données auto-rapportées couvrant la période de 2009-2010, la proportion de personnes souffrant d'embonpoint et d'obésité est moins élevée dans la RSS de l'Estrie (47,5 %) que dans l'ensemble du Québec (50,5 %).

³ Région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement est formée d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que d'une ou plusieurs municipalités adjacentes. Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 50 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement⁽¹⁾.

Tableau 1 Caractéristiques de la population et des logements de la RSS de l'Estrie

	Estrie	Québec
Population en 2006	298 779	7 546 131
Population en 2001	285 613	7 237 479
Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	4,6	4,3
Total des logements	147 180	3 452 300
Densité de la population au kilomètre carré	29,3	5,6
Superficie des terres (en kilomètres carrés)	10 209,39	1 356 366,78
Adultes (18 ans et plus)		
Embonpoint ou obèse ^a 2007-2008 (%)	45,0	48,3
Embonpoint ^a 2007-2008 (%)	33,1	32,6
Obèse ^a 2007-2008 (%)	11,9	15,7
Embonpoint ou obèse ^a 2009-2010 (%)	47,5	50,5
Embonpoint ^a 2009-2010 (%)	30,4	34,1
Obèse ^a 2009-2010 (%)	17,1	16,4
Jeunes (12-17 ans)		
Embonpoint ou obèse ^b 2007-2008 (%)	-	15,8
Embonpoint ou obèse ^b 2009-2010 (%)	17,1	17,6

^a L'indice de masse corporelle (IMC) est une façon de classer le poids corporel selon le risque pour la santé. D'après les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'indice de masse corporelle (IMC) est calculé en divisant le poids du répondant (exprimé en kilogrammes) par le carré de la taille (exprimée en mètres). La définition a été modifiée en 2004 pour rendre la classification du poids corporel conforme aux nouvelles normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'indice s'applique aux personnes de 18 ans et plus, sauf les femmes enceintes et les personnes de moins de 3 pieds (0,914 mètres) ou de plus de 6 pieds 11 pouces (2,108 mètres). D'après les nouvelles normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada pour la classification du poids corporel, l'indice est : inférieur à 18,50 (poids insuffisant); 18,50 à 24,99 (poids normal); 25,00 à 29,99 (embonpoint); 30,00 à 34,99 (obésité, classe I); 35,00 à 39,99 (obésité, classe II); 40,00 et plus (obésité, classe III).

^b L'indice de masse corporelle (IMC) chez les jeunes est différent de celui des adultes car ils sont encore en croissance. Cet indicateur classe les enfants de 12 à 17 ans (sauf les répondantes âgées de 15 à 17 ans qui étaient enceintes ou qui n'ont pas répondu à la question sur la grossesse) comme étant « obèse » ou « souffrant d'embonpoint » d'après les seuils de l'IMC selon l'âge et le sexe définis par Cole et collaborateurs. Les seuils établis par Cole sont fondés sur l'agrégation de données internationales (Brésil, Grande Bretagne, Hong Kong, Pays Bas, Singapour et États Unis) sur l'IMC et reliés aux seuils de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

Source : Statistique Canada.

1.2 ÉCHELLE SPATIALE D'ANALYSE

L'analyse spatiale des caractéristiques de l'environnement bâti pour la région sociosanitaire de l'Estrie est réalisée à partir des aires de diffusion (AD⁴). Les AD représentent l'unité spatiale la plus petite à laquelle nous pouvons obtenir des données du recensement. La région sociosanitaire compte 531 AD, d'une superficie moyenne de 19,8 km² et d'une

⁴ Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada⁽¹⁾.

population moyenne de 560 personnes. Dans le cadre des portraits régionaux de l'environnement bâti, nous avons divisé le territoire des régions sociosanitaires en deux parties: rurales et urbaines. Les régions urbaines sont composées des AD comprises dans les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement. Pour la région de l'Estrie, nous comptons une région métropolitaine de recensement (Sherbrooke). La région compte ainsi 316 AD urbaines et 215 AD dites rurales. Certains indicateurs de l'environnement bâti sont développés uniquement pour ces 316 AD urbaines, car conceptuellement, certains indicateurs ne correspondent pas à des éléments de l'environnement bâti pouvant influencer les saines habitudes de vie des habitants demeurant dans les milieux ruraux. D'autres indicateurs seront développés à l'échelle de l'ensemble de la région de l'Estrie.

1.3 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI PRISES EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES⁵

Les indicateurs compris dans ce portrait ont été calculés à partir de certaines composantes caractérisant l'environnement bâti. Pour les indicateurs de la densité de l'utilisation du sol et de la mixité de l'environnement bâti, les unités du rôle de l'évaluation foncière du Québec ont été utilisées. La portion urbaine de la RSS de l'Estrie compte 51 386 unités d'évaluation foncière dédiée aux affectations résidentielles, industrielles, de transports, commerciales, des services et culturelles (tableau 2). La plupart des unités de la RSS sont dédiées à des affectations résidentielles, tout comme les unités pour l'ensemble du Québec. Les unités d'évaluation foncière et surtout leur affectation seront aussi utilisées afin de calculer l'accessibilité géographique à certaines infrastructures de loisirs.

⁵ Le lecteur désirant de plus amples informations sur les méthodes employées et les sources de données des indicateurs peut consulter la fiche de chaque indicateur présenté dans la publication intitulée « Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie » et produite par l'INSPQ⁽²⁾.

Tableau 2 Unités d'évaluation foncière

Affectations	Estrie		Québec	
	Nombre d'unités	%	Nombre d'unités	%
Résidentielle	51 386	91,8	1 639 812	93,7
Industries manufacturières	330	0,6	9 193	0,6
Transports, communications et services publics	1 285	2,3	33 090	1,9
Commerciale	1 310	2,3	30 219	1,7
Services	1 240	2,2	29 129	1,7
Culturelle, récréative et de loisirs	396	0,7	8 497	0,5
Total	55 947		1 749 940	

D'autres composantes de l'environnement bâti ont été prises en compte dans ce portrait, telles que la configuration du réseau routier et la présence de sentiers et de lieux de marche. Spécifiquement, le nombre d'intersection à trois voies ou plus permet d'évaluer la connexité du réseau routier. La RSS de l'Estrie compte 4 200 intersections de ce type. Les sentiers et les lieux de marche sont utilisés, quant à eux, pour dresser le portrait du réseau de la région. La RSS de l'Estrie compte plus de 401 km de sentiers et 553 points de marche. Pour le design de l'environnement urbain, des mesures sur le niveau de végétation et l'année de construction des logements ont été utilisées. Pour le calcul de l'accessibilité aux services, les infrastructures de loisirs, les parcs et espaces verts et les commerces d'alimentation ont été répertoriés.

2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT

Le portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services de la RSS de l'Estrie est constitué des indicateurs suivants : densité et mixité de l'utilisation du sol, connexité et caractéristiques du réseau routier, potentiel piétonnier, réseaux de transport, design de l'environnement urbain, et des indicateurs reliés à l'accessibilité géographique à des services d'infrastructures récréatives et de commerces alimentaires. Ces indicateurs tentent de refléter des éléments pouvant être associés à des habitudes de vie ou au poids corporel de la population. Afin de faciliter la compréhension des caractéristiques de l'environnement bâti, les valeurs de chaque mesure seront illustrées à partir de cartes et de tableaux et elles seront comparées à des valeurs calculées à l'échelle des AD, des régions métropolitaines ou des agglomérations de recensement, de la RSS de l'Estrie et du Québec. La publication du portrait à l'échelle nationale présente les méthodes employées afin de calculer ces différents indicateurs⁽²⁾.

2.1 DENSITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁶

Méthode et faits saillants

La densité de l'utilisation du sol a été calculée pour les aires de diffusion (AD) localisées en milieu urbain seulement. Elle est calculée à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière résidentielle comprises dans chaque AD, et ce, à l'hectare. Pour la RSS de l'Estrie c'est-à-dire le territoire couvert par la RMR de Sherbrooke, la densité moyenne est de 9,9 unités à l'hectare. Une densité inférieure à l'ensemble des autres régions urbaines du Québec qui se situe à 21 unités à l'hectare.

La majeure partie (59 %) de la population de la RSS de l'Estrie habite des AD caractérisées par une très faible densité résidentielle c'est-à-dire une densité inférieure à 5 unités à l'hectare. Seulement 1 % de la population demeurent à l'intérieur de voisinage où la densité est élevée ou très élevée c'est-à-dire 19,9 unités résidentielles à l'hectare ou plus (figure 1).

La répartition spatiale de ces zones montre que les AD à densité modérée, élevée et très élevée se concentrent dans quelques petites aires de diffusion, et ce, de façon contiguë dans la municipalité de Sherbrooke et de Magog (figure 2). Le reste du territoire de la région métropolitaine est caractérisé par une faible densité résidentielle.

⁶ La densité représente le nombre d'unités d'évaluation résidentielle foncière à l'hectare. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

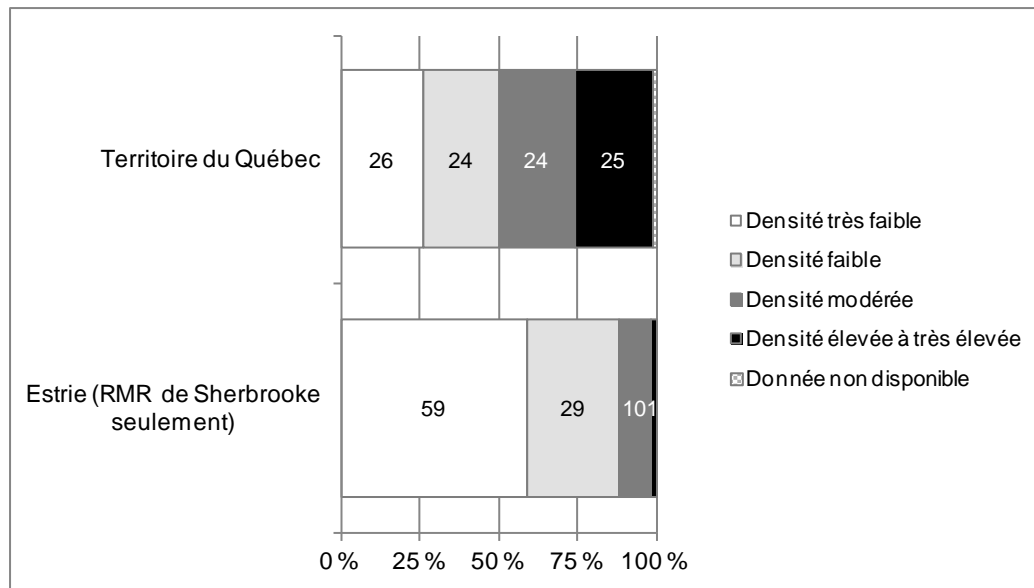
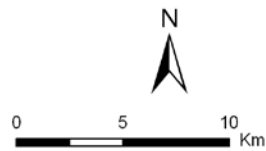
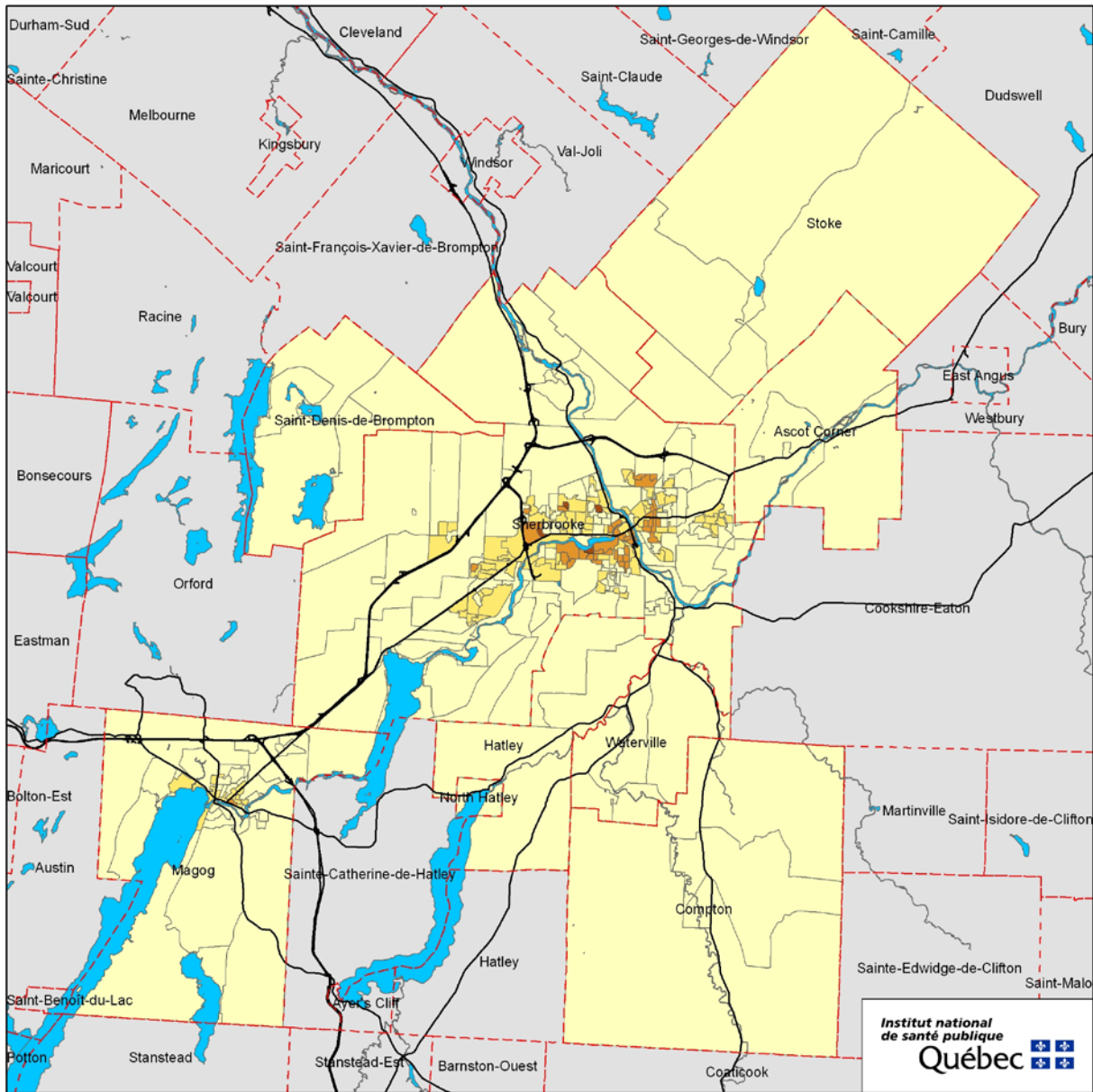


Figure 1 Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle⁷

⁷ Très faible densité = moins de 11,7 unités à l'hectare; faible densité = de 11,7 à 16,8; densité modérée = 16,8 à 24,6; densité élevée à très élevée = 24,6 et plus.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Densité très faible
- Densité faible
- Densité modérée
- Densité élevée à très élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 2 Carte de densité résidentielle, RMR de Sherbrooke

2.2 MIXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁸

Méthode et faits saillants

L'indicateur de la mixité de l'utilisation du sol a été calculé pour les AD localisées en milieu urbain seulement. Il est calculé à partir de la superficie couverte par les différentes affectations du territoire au sein de l'aire de diffusion. L'indice varie de 0 à 1, plus la valeur est élevée et plus l'AD contient une mixité d'affectations des sols. La valeur moyenne de l'indice est de 0,25 pour le Québec et de 0,30 pour la RSS de l'Estrie.

La majeure partie de la population de la RSS de l'Estrie habite des AD où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (60 %) comparativement à 52 % pour l'ensemble de la province (figure 3).

Dans l'ensemble de la région métropolitaine de Sherbrooke, plusieurs AD sont marquées par une diversification moyenne ou importante. Dans l'ensemble, les AD caractérisées par une mixité élevée sont localisées dans le centre des agglomérations et dans quelques zones périphériques. Au pourtour des centres, les AD sont caractérisées par une spécialisation importante ou moyenne. Ces AD sont caractérisées, pour la plupart, par une forte présence d'unité dont l'affectation est résidentielle. Les AD mixtes sont caractérisées par des affectations résidentielles, commerciales, de services et industrielles (figure 4).

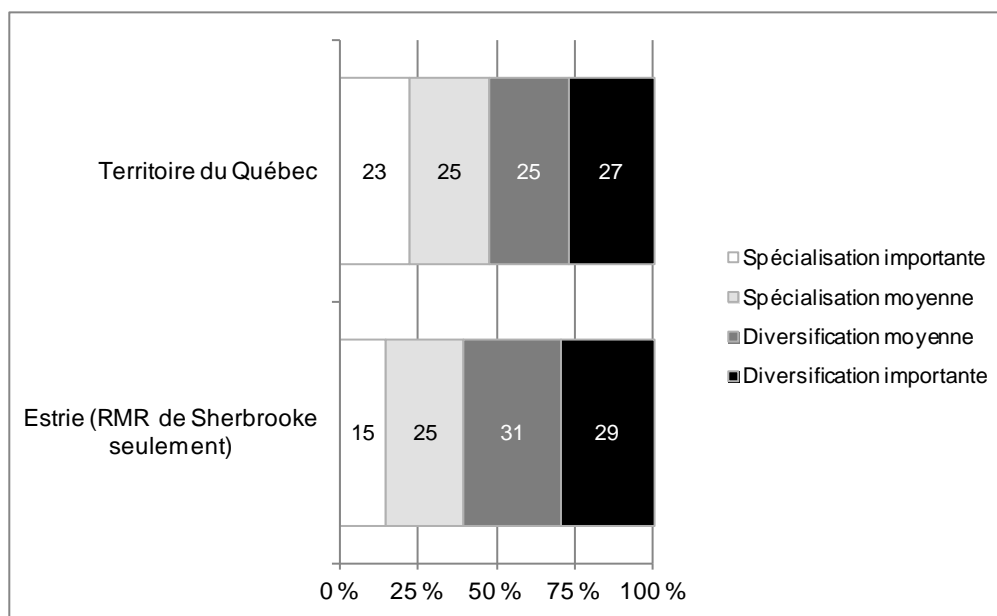


Figure 3 Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol⁹

⁸ La mixité représente le degré de diversité des différentes unités d'évaluation foncière qui sont présentes dans chaque AD. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de mixité à l'échelle du Québec.

⁹ Spécialisation importante = 0,00 à 0,04; spécialisation moyenne = de 0,04 à 0,22; diversification moyenne = 0,22 à 0,41; diversification importante = plus de 0,41.

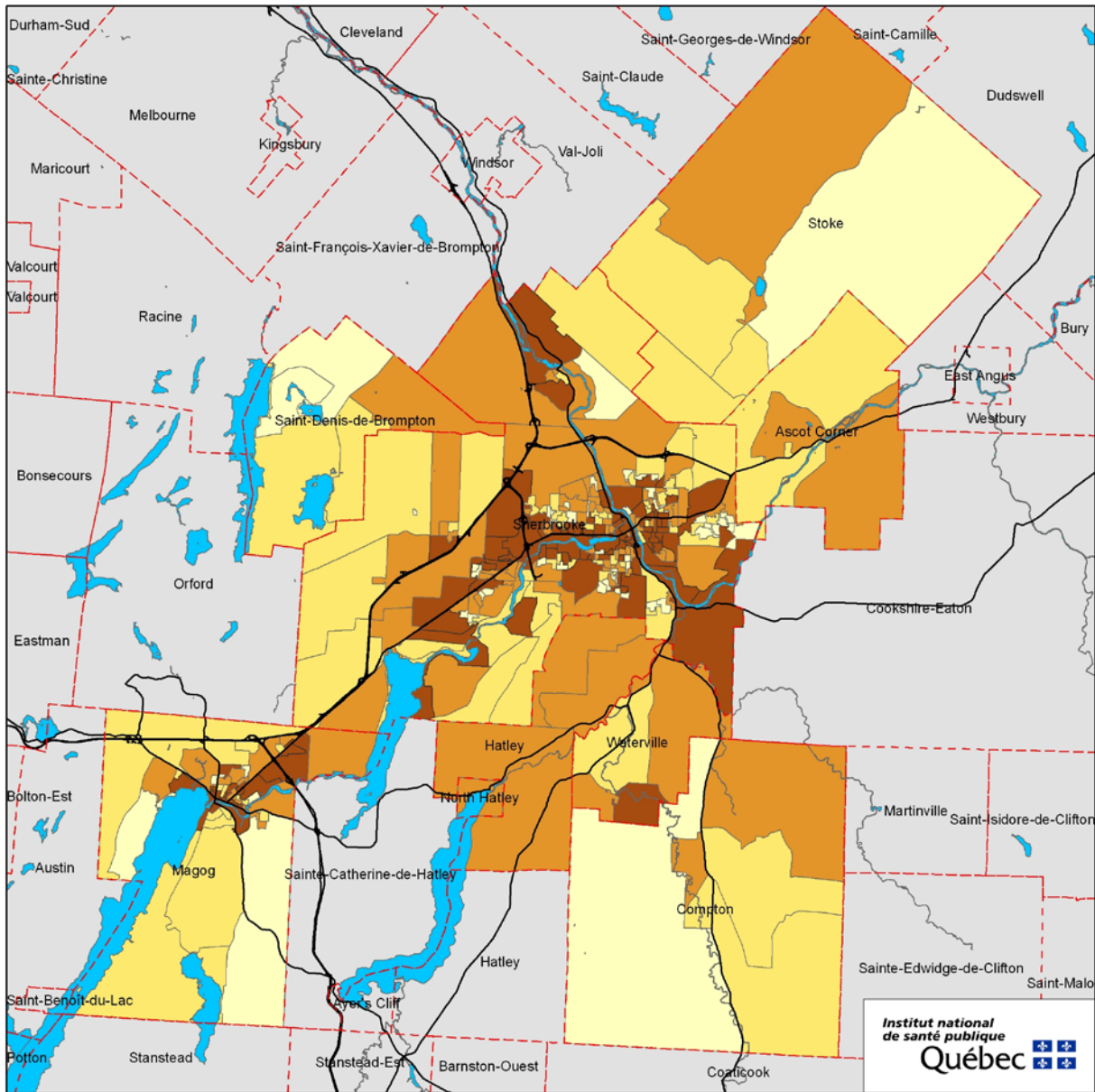


Figure 4 Carte de mixité, RMR de Sherbrooke

2.3 CONNEXITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU ROUTIER¹⁰

Méthode et faits saillants

Le degré de connexité du réseau routier est mesuré à partir du nombre d'intersections à trois segments ou plus au km². Cette donnée est disponible seulement pour les régions urbaines. Pour la RSS de l'Estrie, la densité moyenne est de 34,6 intersections au km². Une densité inférieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 56,5 intersections au km².

Un peu moins de la moitié (48 %) de la population de l'Estrie habite des AD caractérisées par une faible densité d'intersections. Cette proportion est supérieure à celle qu'on retrouve pour l'ensemble du territoire québécois (29 %) (figure 5). Seulement 6 % de la population urbaine de l'Estrie habite des AD où la densité des intersections est forte. Les milieux ayant une forte densité d'intersections sont considérés comme étant des milieux où la connexité du réseau routier est bonne et par conséquent pourrait favoriser la pratique de la marche. Le niveau de connexité du réseau routier est plus important dans quelques AD qui entourent les noyaux centraux des municipalités de la RMR de Sherbrooke (Sherbrooke et Magog). Ces zones ayant des densités d'intersections moyennes/fortes et fortes sont concentrées spatialement dans quelques AD. En périphérie, le niveau de connexité des AD est beaucoup moins élevé (figure 6).

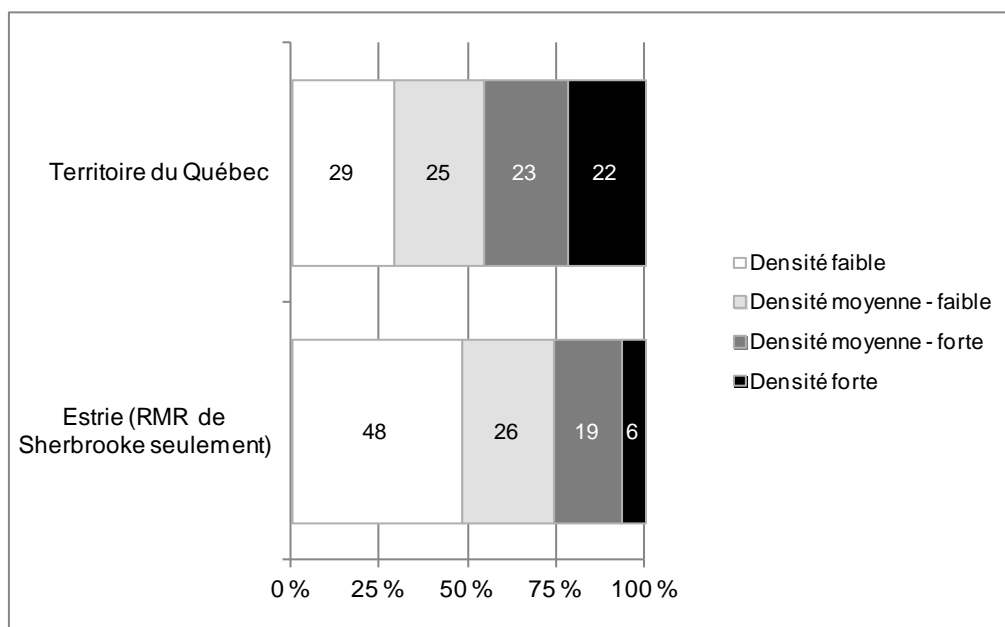
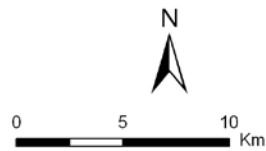
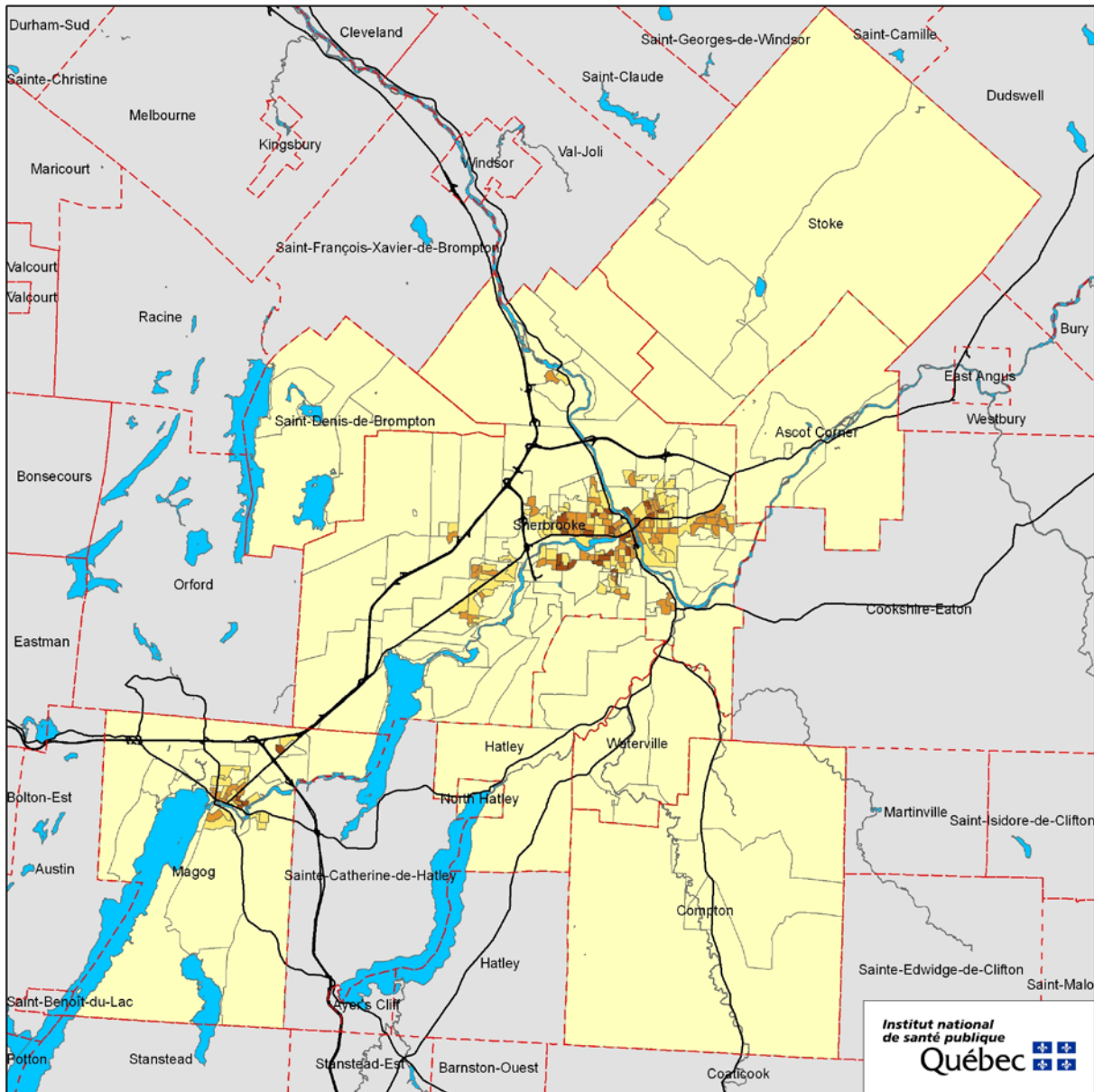


Figure 5 Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus¹¹

¹⁰ Les classes de l'indicateur de la connexité du réseau routier ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹¹ Densité faible = 23,9 et moins intersections au km²; densité moyenne/faible = de 24,0 à 51,8; densité moyenne forte = 51,8 à 79,0; densité forte = 79,1 et plus.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Connexité faible
- Connexité moyenne - faible
- Connexité moyenne - élevée
- Connexité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Réseau routier national
(Ressources naturelles Canada, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 6 Carte de connexité, RMR de Sherbrooke

2.4 POTENTIEL PIÉTONNIER DES AD¹²

Méthode et faits saillants

Une mesure de potentiel piétonnier a été créée à partir du regroupement des indicateurs de la densité, de la connexité et de la mixité de l'environnement bâti. L'indice de potentiel piétonnier couvre seulement les régions urbaines des différentes RSS.

L'indice pour l'ensemble du Québec prend une valeur moyenne de 0,00 due à la standardisation des différentes variables, une valeur minimale de - 4,33 et une valeur maximale de 42,28 et un écart-type de 2,45. En théorie, plus la valeur de l'indice est élevée et plus le potentiel piétonnier de l'AD est élevé. Cet indice est de - 0,04 pour la RSS de l'Estrie. La moyenne pour le Québec est de 0 et une valeur élevée représente un environnement potentiellement favorable à la marche. La figure 7, nous permet de constater que 6 % de la population habitent des AD ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec.

Le potentiel piétonnier est plus élevé dans les AD centrales de deux municipalités de la RMR de Sherbrooke (figure 8). En périphérie des agglomérations, le potentiel piétonnier des AD est faible ou moyen faible.

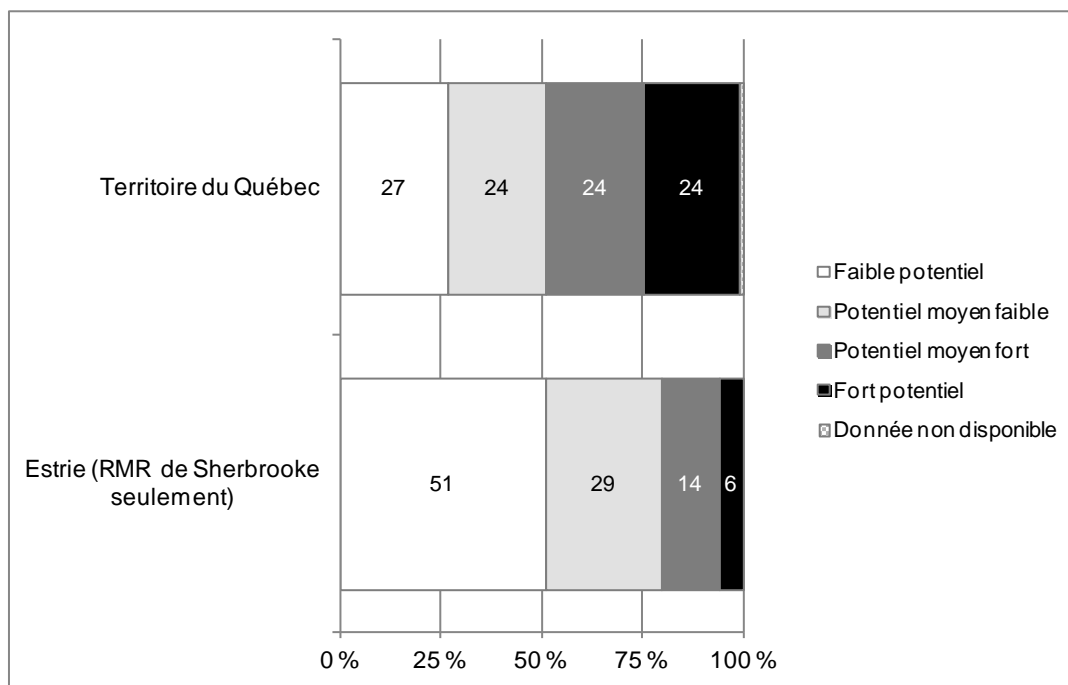
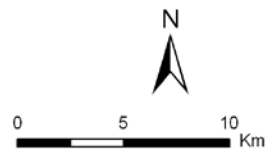
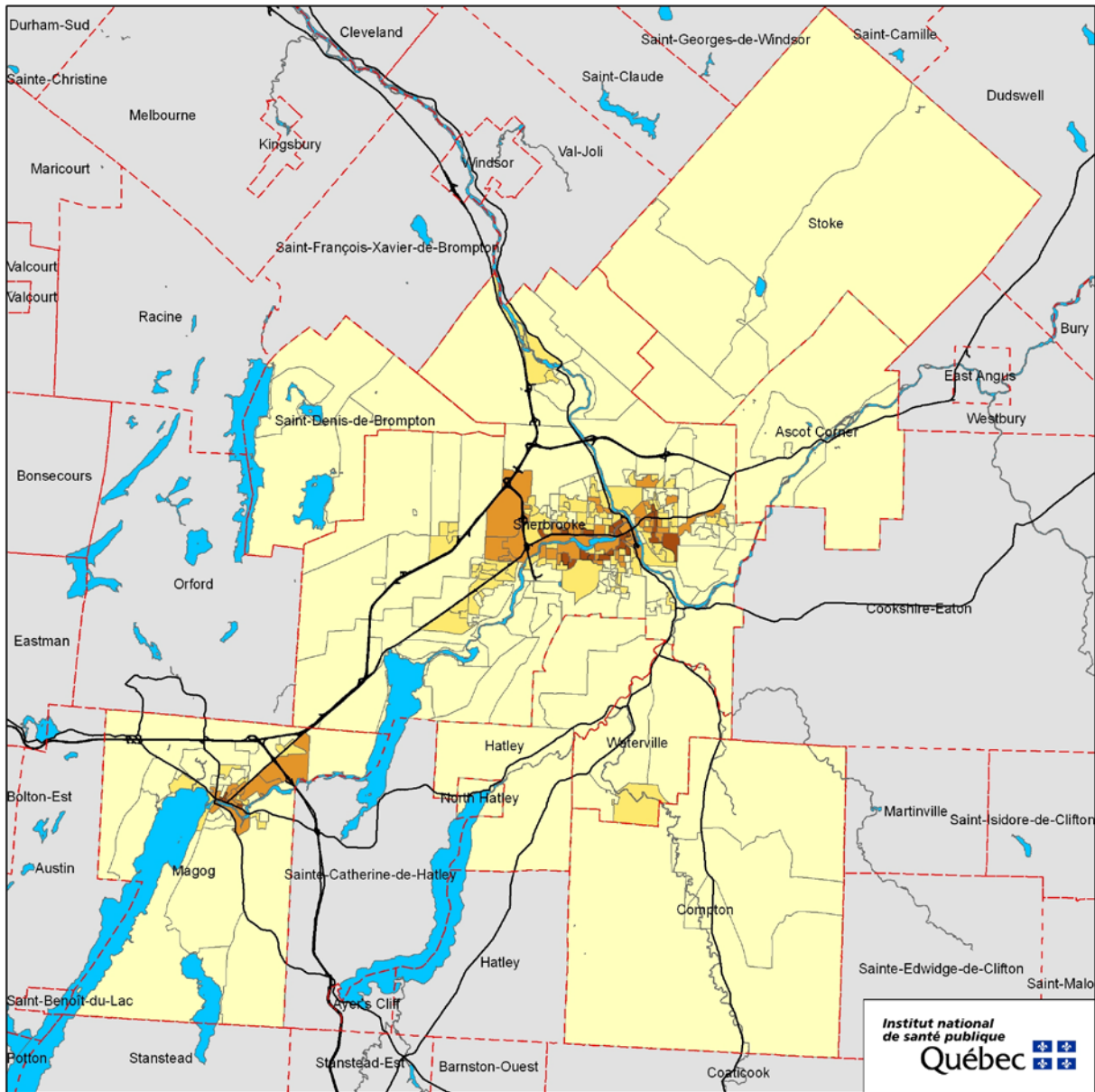


Figure 7 Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD¹³

¹² Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹³ Faible potentiel = - 4,33 à - 1,36; moyen faible = de 1,36 à - 0,22; moyen fort = - 0,22 à 1,02; fort = 1,02 et plus.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Potentiel faible
 - Potentiel moyen - faible
 - Potentiel moyen - élevé
 - Potentiel élevé
 - Donnée non disponible
 - A.D. rurales
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Réseau routier national
(Ressources naturelles Canada, 2007)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 8 Carte de potentiel piétonnier, RMR de Sherbrooke

2.5 ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux sentiers a été calculée à partir des données sur la couche des composantes d'utilisation géographique régionale produite par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'information a été complétée par des données sur les réseaux sentiers colligées par une compagnie privée, DMTI spatial. Selon ces données, nous comptons pour la RSS de l'Estrie près de 401 kilomètres de sentiers. La figure 11 montre le réseau de sentiers de la région. La distance moyenne à au moins un sentier est de 6,4 km. 77 % de la population de la RSS de l'Estrie est localisée à plus de 1000 mètres d'un sentier. Cette proportion est plus élevée que celle du Québec (59 %).

Les figures 10 et 11 montrent qu'il y a peu de zones où la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. Les zones à moins de 1000 mètres d'un sentier sont localisées en grande partie dans la municipalité de Sherbrooke où il y a plusieurs réseaux répertoriés. Il est à noter que les pistes cyclables municipales ne sont pas prises en compte dans les analyses.

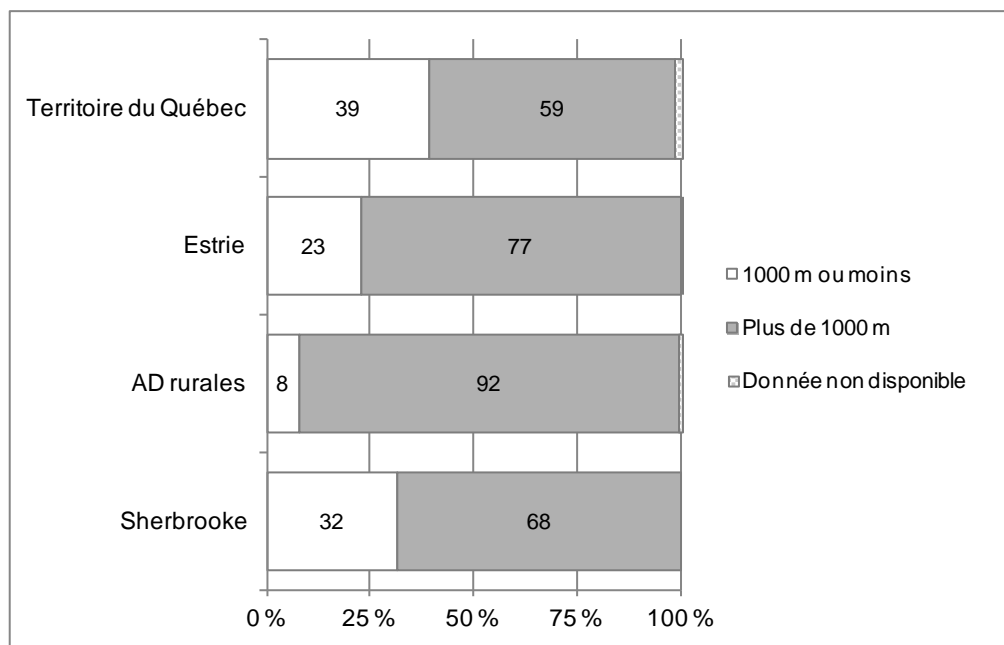
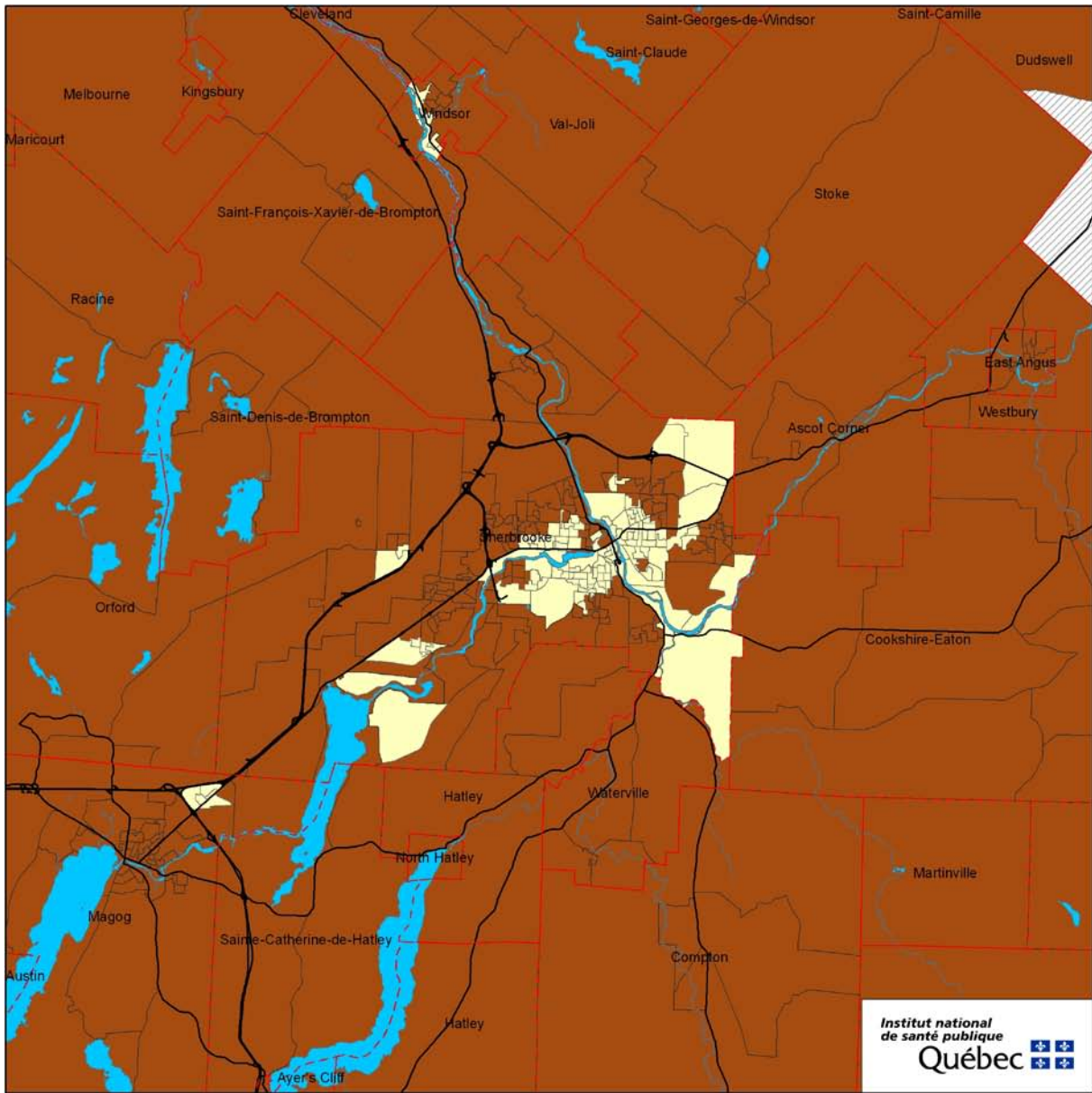


Figure 9 Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁴

¹⁴ Sentiers récréatifs (cyclable, de motoneige, de motoquad, de randonnée pédestre, de randonnée à raquettes, de ski de fond, de tir à l'arc, de randonnée en traîneau à chiens, équestre).



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

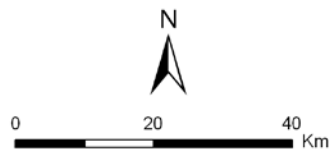
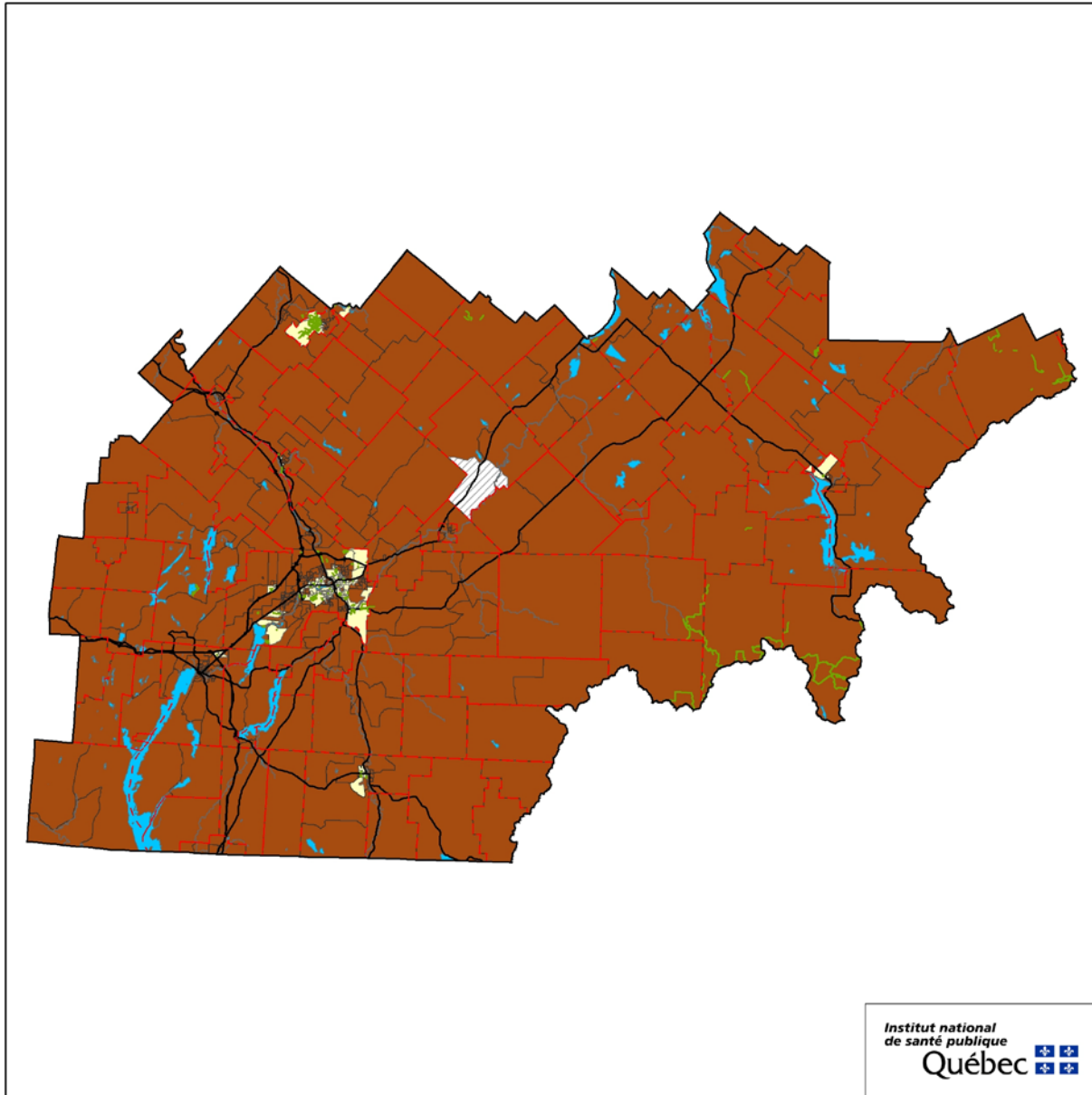
- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Sentiers
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)
Couche des composantes d'utilisation
géographique régionale (MRNF, 2010)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés



Figure 10 Carte d'accessibilité aux sentiers, RMR de Sherbrooke



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Sentiers
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)
Couche des composantes d'utilisation
géographique régionale (MRNF, 2010)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 11 Carte d'accessibilité aux sentiers, région de l'Estrie

2.6 LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946

Méthode et faits saillants

La proportion des logements construits avant 1946 est un indicateur qui a été calculé à partir des données provenant du recensement. Les répondants au recensement devaient indiquer la période d'achèvement de la construction du logement ou de donner la meilleure estimation possible. Par la suite, nous avons calculé la proportion de la population habitant des AD où les proportions de logements construits avant 1946 sont nulles, faibles (0,5 % à 7,0 %), moyennes (7,1 % à 22,1 %) et élevées (22,2 % et plus). La RMR de Sherbrooke compte une bonne part de logements construits avant 1946. Des milieux, qui selon la littérature peuvent favoriser la pratique d'activité physique, surtout la marche utilitaire (figure 12).

Pour la RSS de l'Estrie, la population habitant des AD où la proportion des logements construits avant 1946 est nulle se situe à 40 % ce qui est en dessous de la proportion pour l'ensemble du Québec. La figure 13 montre que plusieurs AD de la région comptent une bonne part de la population habitant des AD où la proportion des logements construits avant 1946 est élevée. Les AD sont localisées dans les milieux centraux des différentes municipalités (Sherbrooke, Magog, North Hatley par exemple).

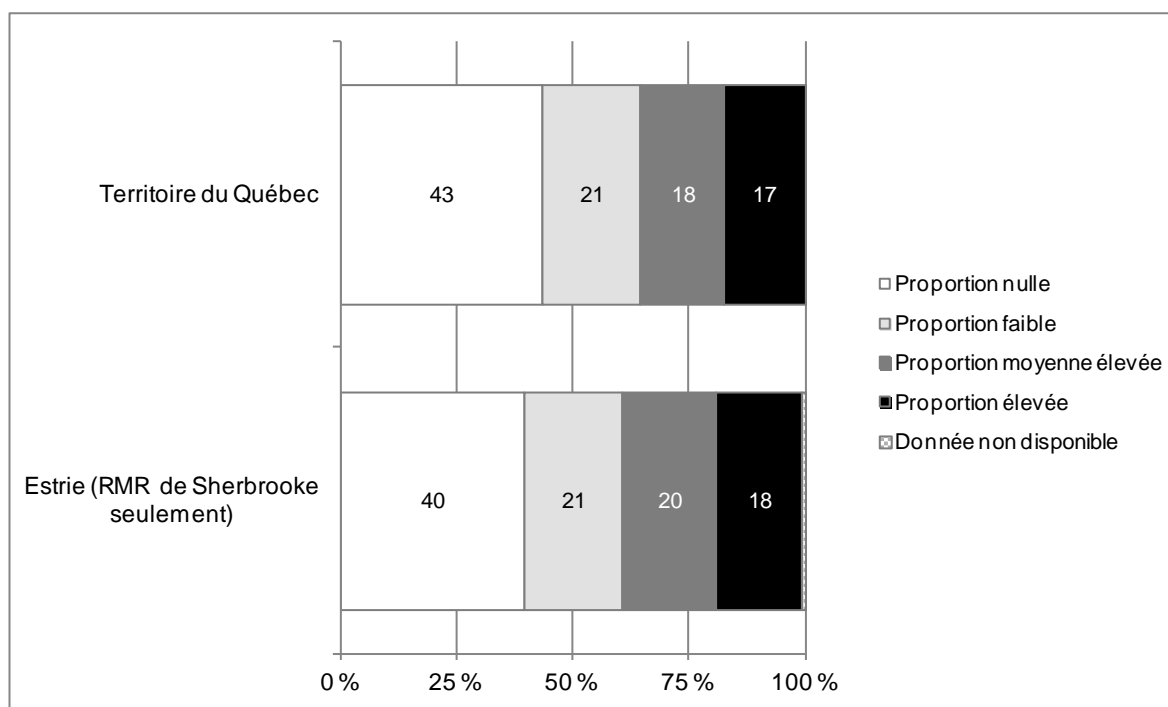


Figure 12 Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946¹⁵

Note : Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

Source : Statistique Canada, 2006.

¹⁵ Proportion nulle = aucun logement construit avant 1946; proportion faible = 0,5 % à 7,0 %; proportion moyenne = 7,1 % à 22,1; proportion élevée = 22,2 et plus.

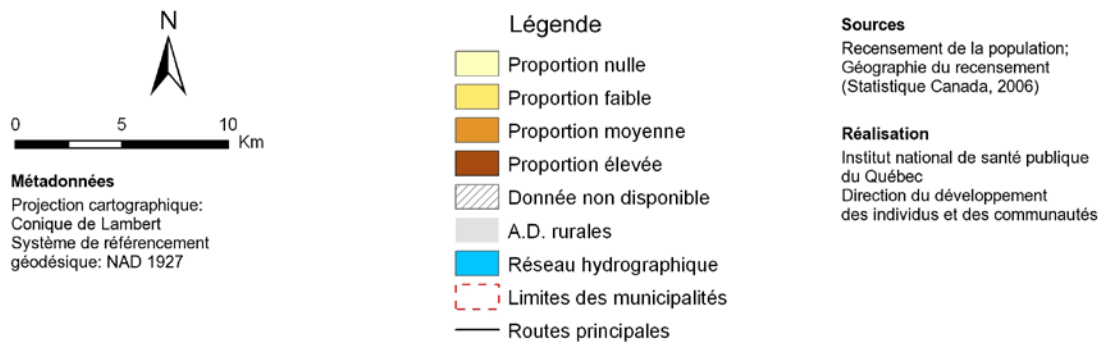
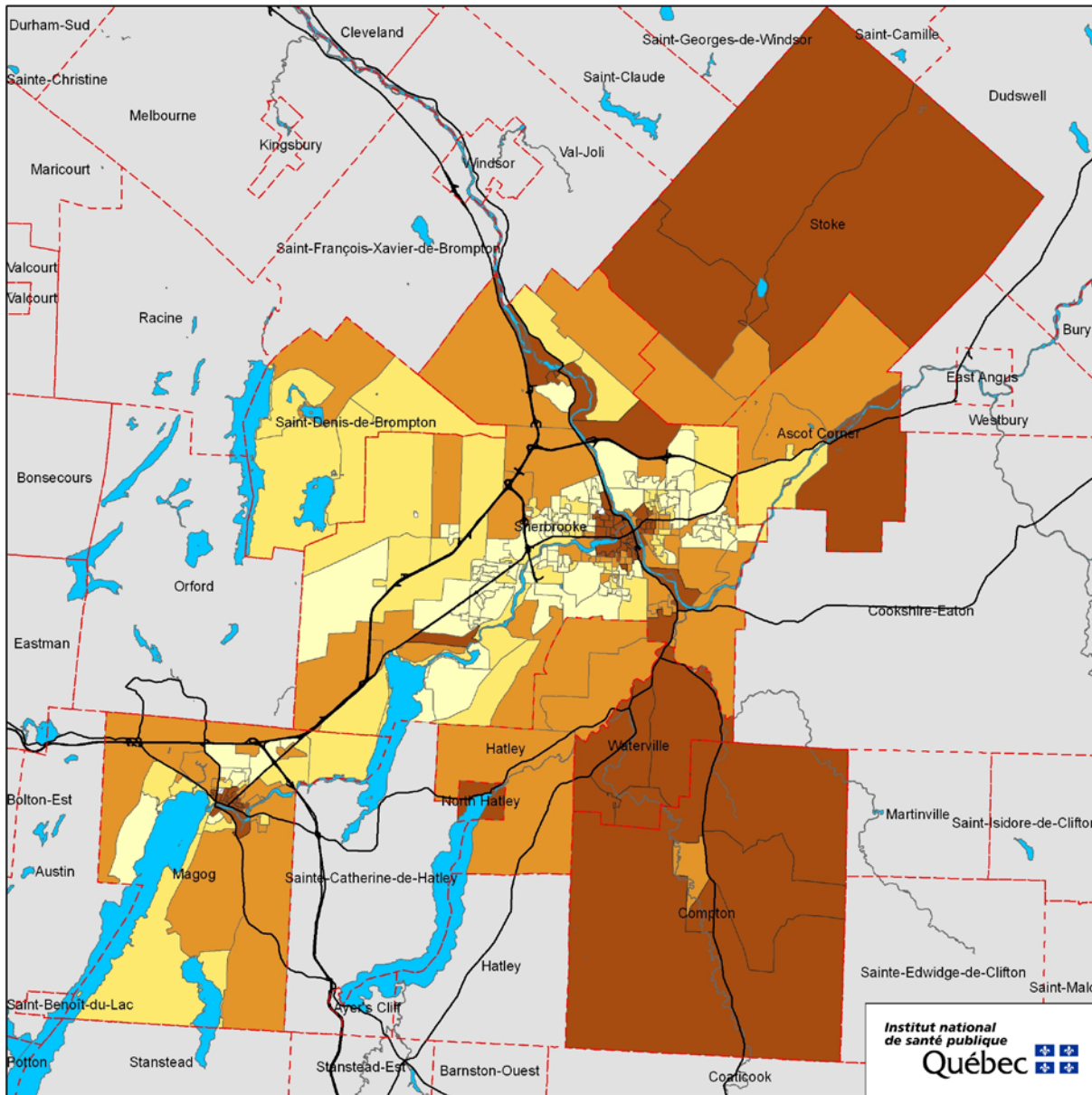


Figure 13 Carte de proportion de logements construits avant 1946, RMR de Sherbrooke

2.7 DENSITÉ DE LA VÉGÉTATION

Méthode et faits saillants

La densité de végétation est issue d'un indice permettant de capter la végétalisation des milieux. Cet indice est calculé à partir d'images satellitaires. Plusieurs secteurs urbains de la RSS de l'Estrie sont caractérisés par une forte densité de la végétation. Pour l'ensemble des AD urbains de la RSS plus de 32 % de la population habite des secteurs où la végétation est abondante comparativement à 23 % pour l'ensemble du Québec (figure 14).

Les secteurs à forte densité de végétation sont, pour la plupart, localisés en périphérie des agglomérations urbaines où la densité de l'utilisation du sol est faible et où la présence de milieu forestier est importante (figure 15). À Magog, la plupart des AD ont un niveau de densité élevée de végétation.

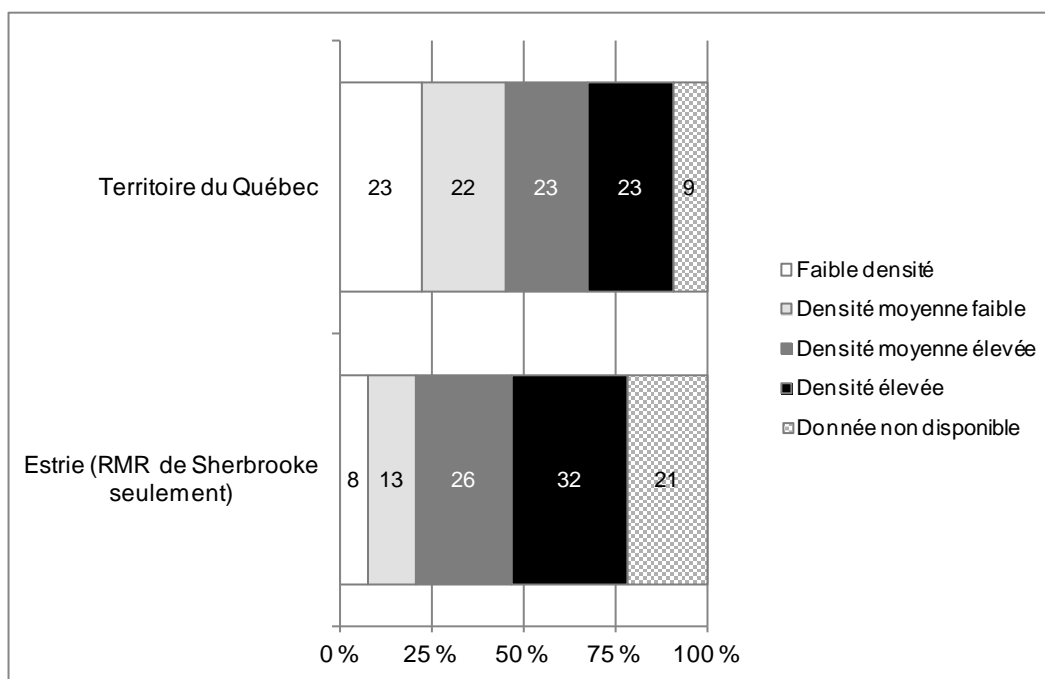
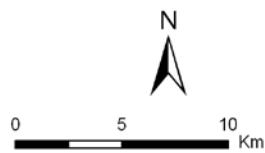
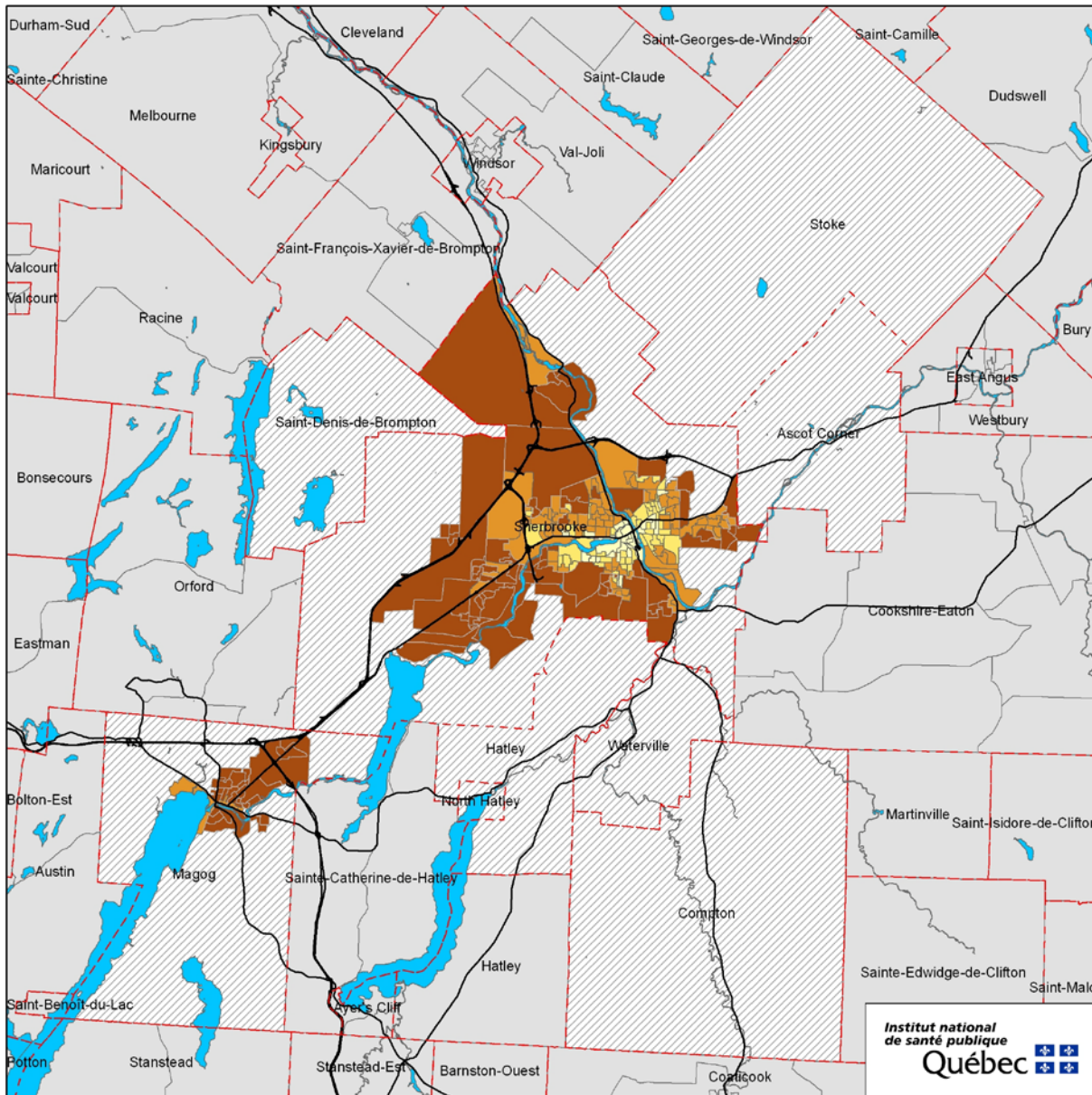


Figure 14 Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD¹⁶

Note : L'indice de végétation est calculé à partir d'images satellites. Il est calculé à partir des images SPOT, ne peut pas être comparé avec les autres agglomérations de la région. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹⁶ Faible densité = - 0,47 à - 0,20; densité moyenne/faible = - 0,20 à - 0,06; densité moyenne élevée = - 0,06 à - 0,00; densité élevée = 0,00 à 0,51.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Densité faible
 - Densité moyenne - faible
 - Densité moyenne - élevée
 - Densité élevée
 - Donnée non disponible
 - A.D. rurales
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Images satellites Landsat (NRCan, 2003)
SPOT
(Ressources naturelles Canada, 2010)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 15 Carte de densité de végétation, RMR de Sherbrooke

2.8 ACCESSIBILITÉ AUX PARCS ET ESPACES VERTS

Méthode et faits saillants

Nos données nous ont permis de localiser 385 unités d'évaluation foncière dont l'utilisation principale est reliée à des parcs ou des espaces verts. Ainsi, pour cette région nous comptons près 1,29 parcs ou espaces verts pour 1000 habitants. La population de la RSS de l'Estrie est, en moyenne, à 1,7 kilomètre d'un espace vert ou d'un parc.

La figure 16 montre que la plupart des habitants (56 %) de la RSS de l'Estrie sont à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. Dans la RMR de Sherbrooke la proportion de la population à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace est de 69 %, une valeur similaire à celle de l'ensemble du Québec.

Les figures 17 et 18 montrent la variation spatiale des AD dont les parcs ou les espaces verts sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert (figure 18).

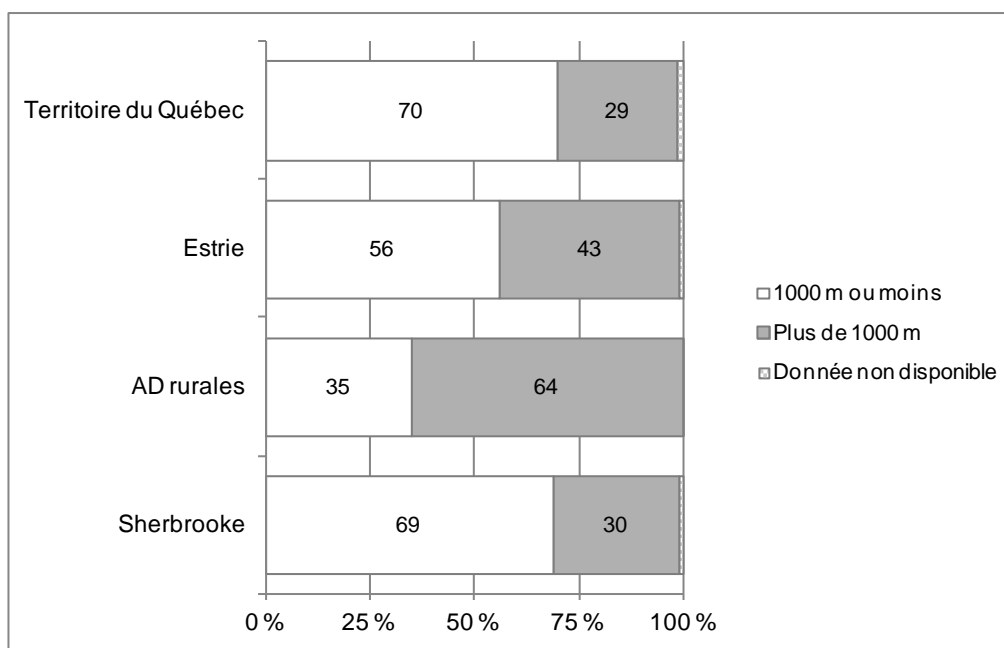
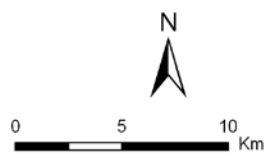
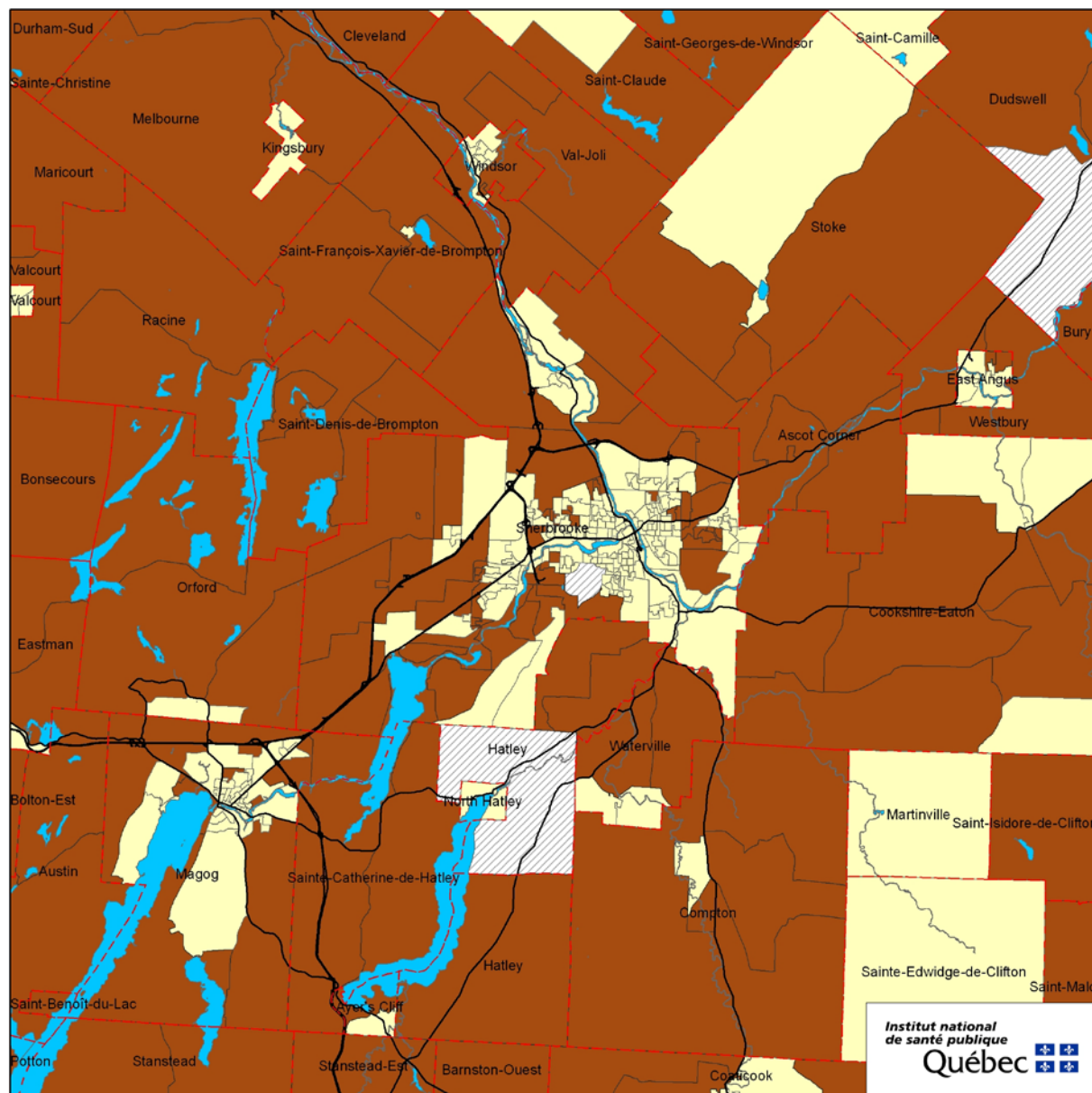


Figure 16 Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD¹⁷

¹⁷ Autres terrains de jeux et pistes athlétiques, parc à caractère récréatif et ornemental, parc pour la récréation en général, terrain de jeux, terrain de sport.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

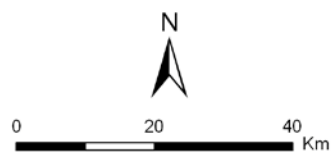
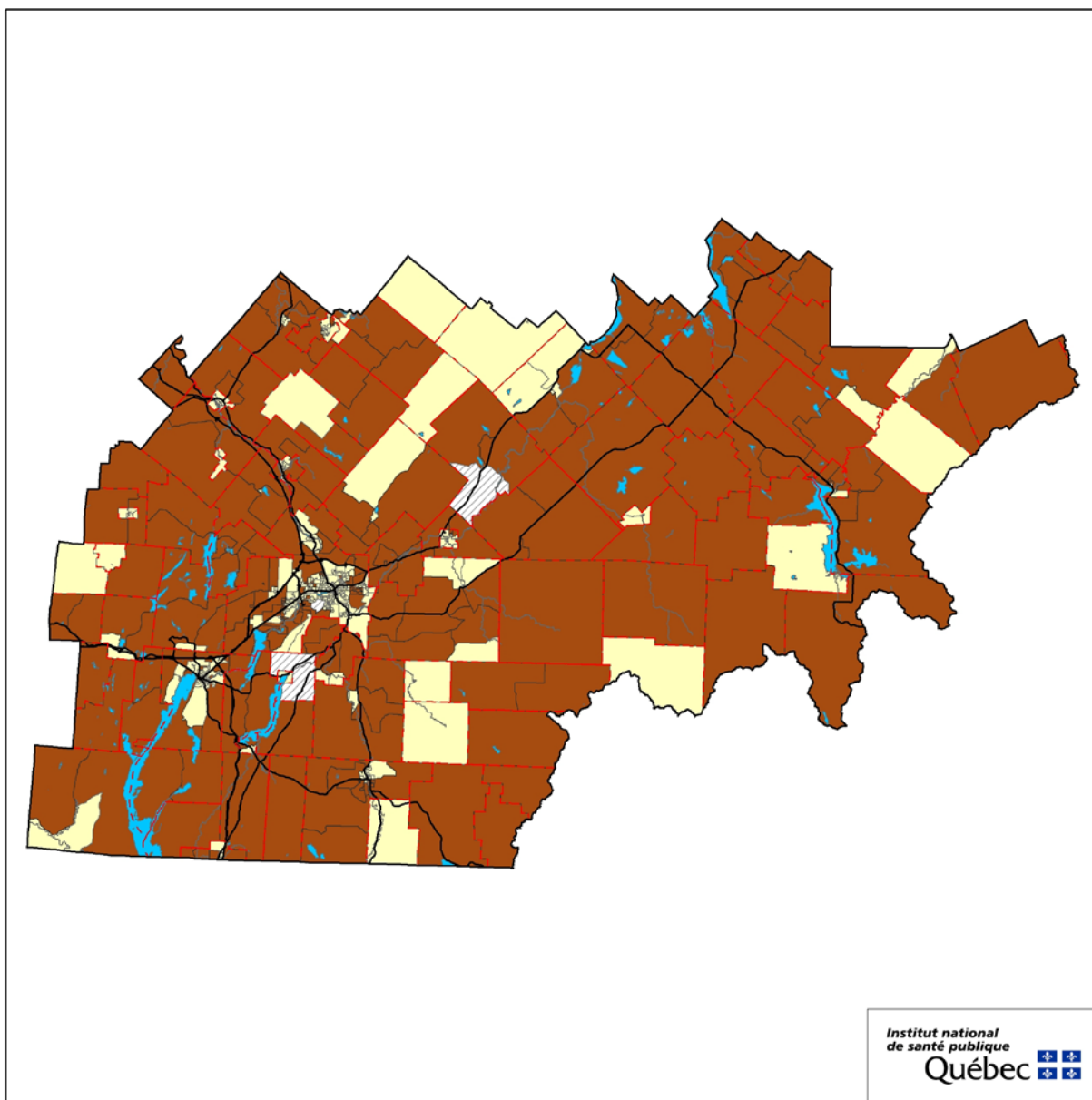
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 17 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, RMR de Sherbrooke



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 18 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de l'Estrie

2.9 ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

Méthode et faits saillants

Les analyses de l'accessibilité aux infrastructures récréatives ont été réalisées à partir des données du rôle d'évaluation foncière de l'année 2007. Le rôle contenait pour la RSS de l'Estrie 143 unités d'évaluation foncière dédiées à des activités récréatives. Pour la RSS, nous pouvons évaluer à 0,48 infrastructure récréative pour 1000 habitants. La majorité (76 %) de la population est localisée à plus de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif. Cette proportion est un peu plus élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec dont le pourcentage atteint 59 %.

Les figures 20 et 21 montrent la variation spatiale des AD dont les infrastructures récréatives sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. Toutefois, quelques centres d'AD rurales sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. La plupart des secteurs centraux de quelques municipalités dont Sherbrooke et Magog sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative.

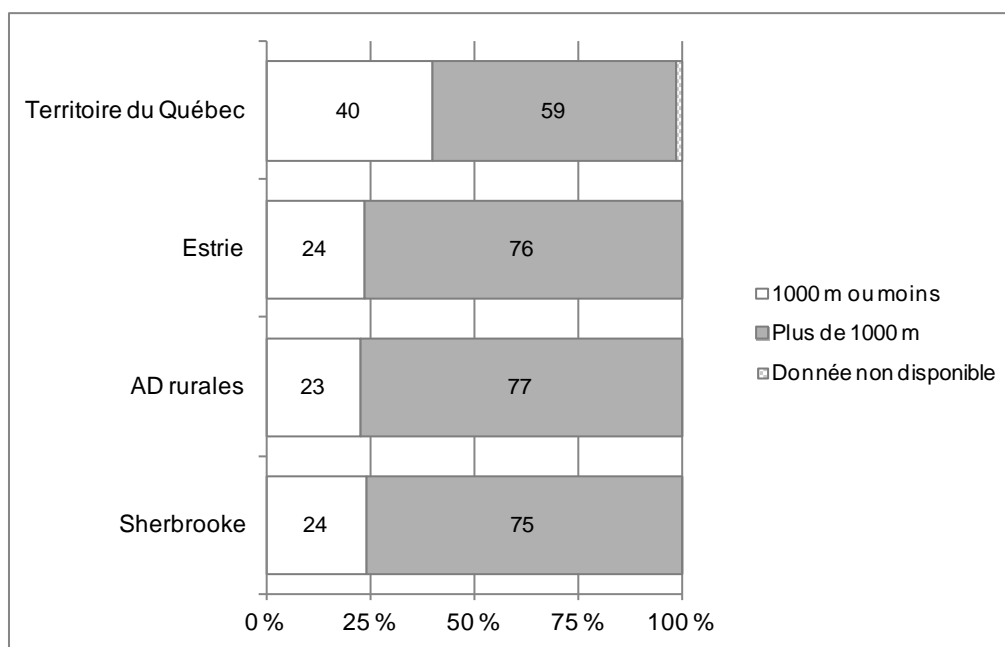
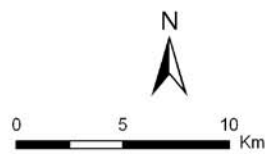
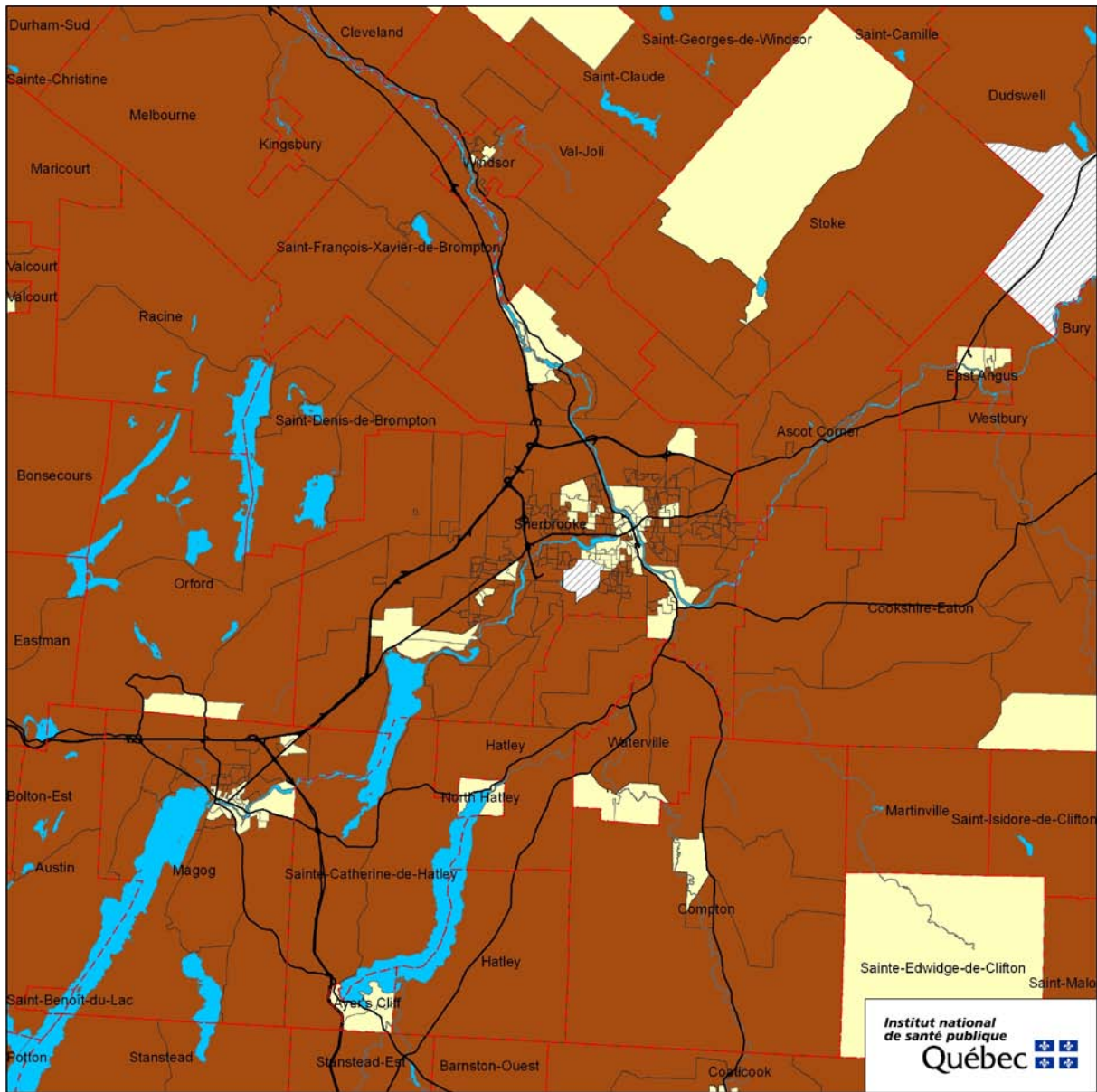


Figure 19 Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁸

¹⁸ Aréna et activités connexes (patinage sur glace), autres activités récréatives, autres activités sportives, autres activités sur glace, autres installations pour les sports, centre de ski (alpin et/ou de fond), centre de tir pour armes à feu, centre récréatif en général, centre sportif multidisciplinaire (couvert), équitation, gymnase et formation athlétique, piscine extérieure et activités connexes, piscine intérieure et activités connexes, piste de course, plage, salle ou salon de quilles, stade, terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs), terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs), terrain de sport, toboggan.



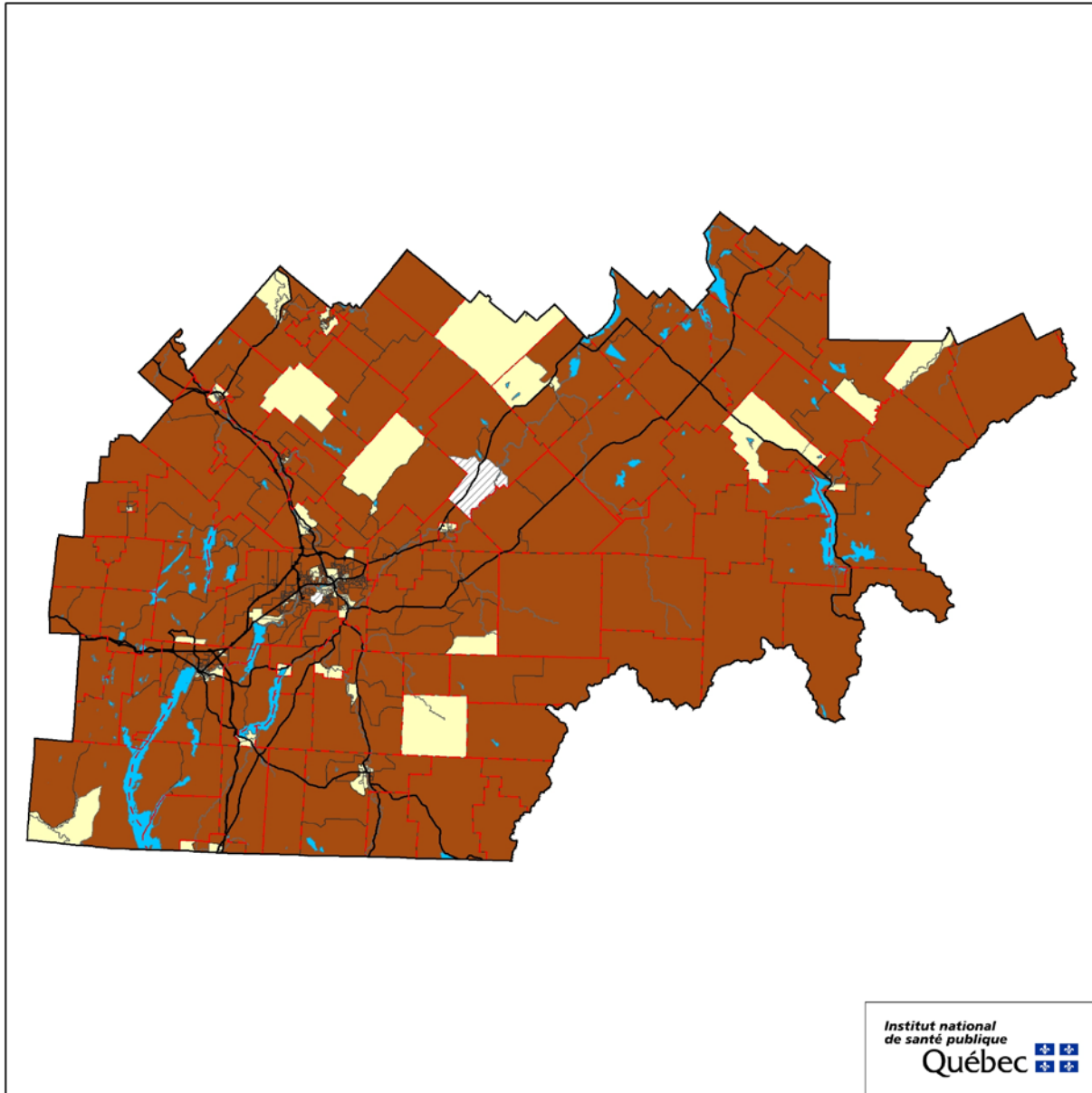
Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 20 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, RMR de Sherbrooke



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 21 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de l'Estrie

2.10 ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES D'ALIMENTATION

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux commerces d'alimentation a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de l'Estrie 162 commerces d'alimentation. La distance moyenne entre les centres des AD et le commerce d'alimentation le plus proche est de 4,8 kilomètres. Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres de ce type de commerces (76 %). Ce qui est au dessus de la moyenne du Québec qui se situe à 59 %.

Les figures 23 et 24 montrent la variation spatiale des AD dont les commerces d'alimentation sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Comme il a été mentionné, la plupart des points centraux des quartiers sont localisés à plus de 1000 mètres des commerces d'alimentation. À l'intérieur de la RMR de Sherbrooke, le portrait est différent. Quelques centres géographiques d'AD sont localisés à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation comme le démontre la figure 23.

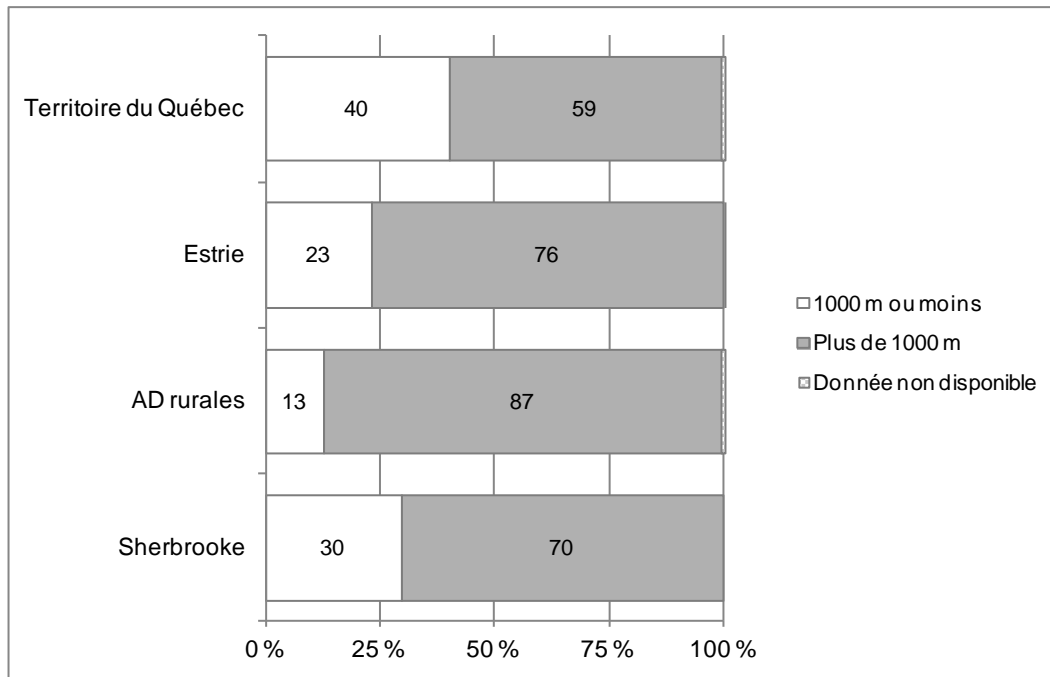
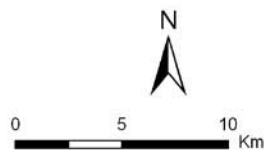
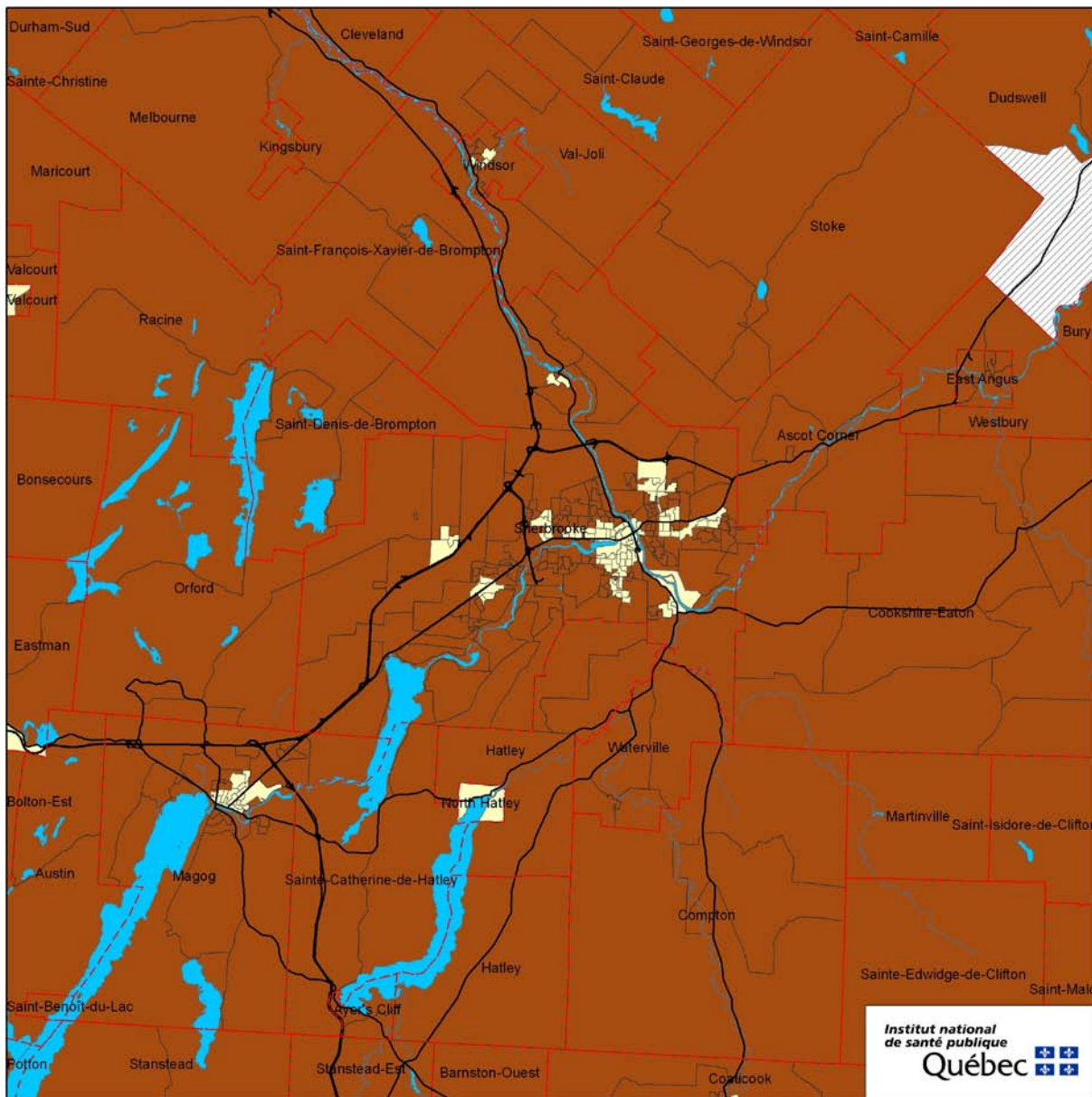


Figure 22 Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁹

¹⁹ Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

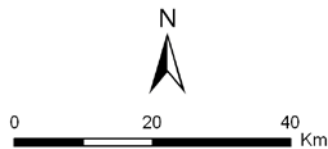
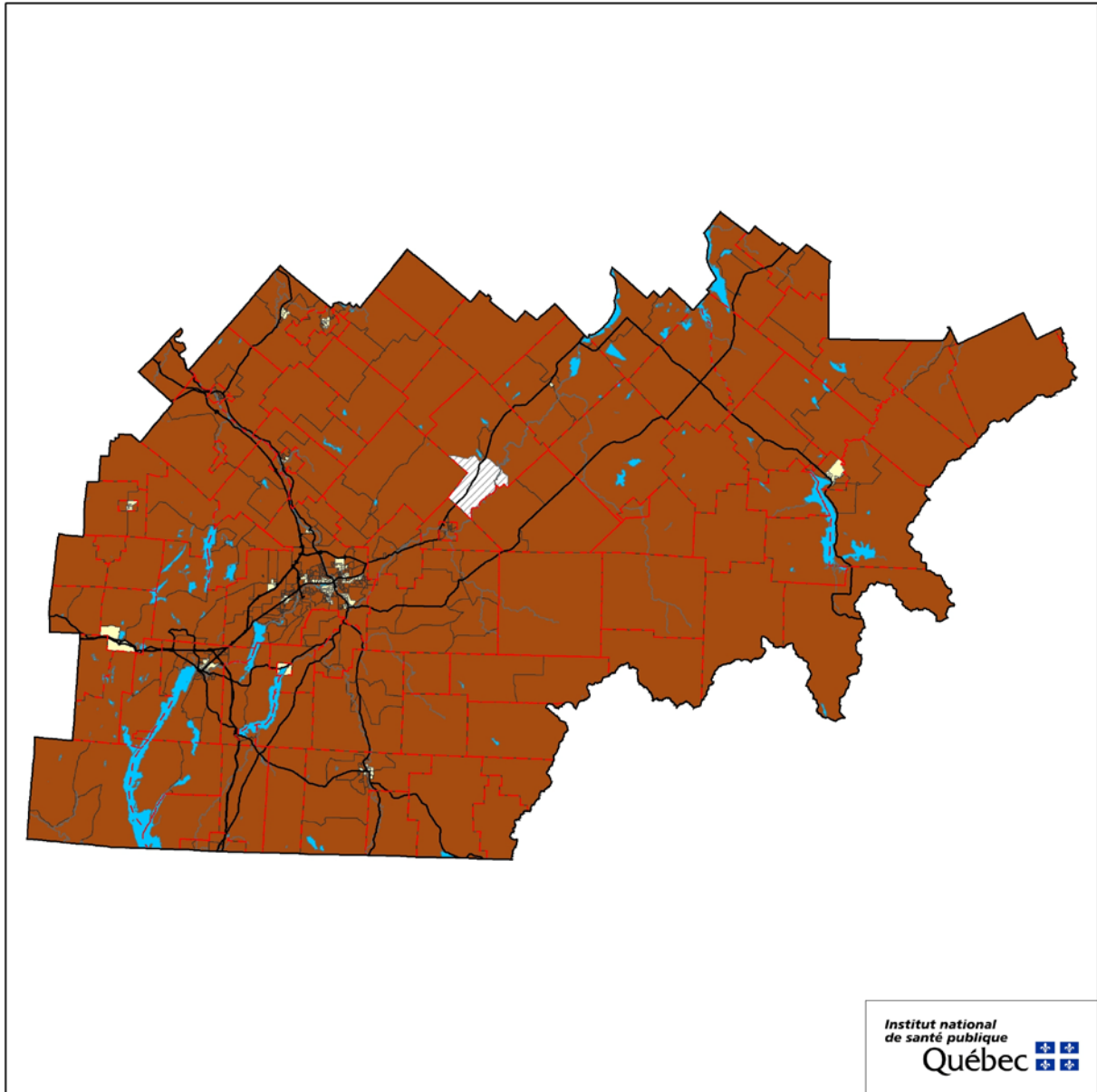
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 23 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, RMR de Sherbrooke



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 24 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de l'Estrie

2.11 ACCESSIBILITÉ AUX RESTAURANTS-MINUTE

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux restaurants-minute a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de l'Estrie 184 restaurants-minute soit 0,62 restaurant-minute pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un restaurant-minute est de 2,8 km. Plus de la moitié de la population de la RSS de l'Estrie est localisée à plus de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (59 %). Cette proportion est plus élevée que celle du Québec (44 %). Dans la RMR de Sherbrooke la proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute à moins de 1000 mètres est plus élevée que dans l'ensemble de la RSS. 47 % de la population de la RMR de Sherbrooke se situe dans une AD qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un restaurant-minute (figure 25).

L'accessibilité des restaurants-minute est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 26 et 27). Toutefois, plusieurs restaurants-minute sont localisés dans les AD à caractère rural.

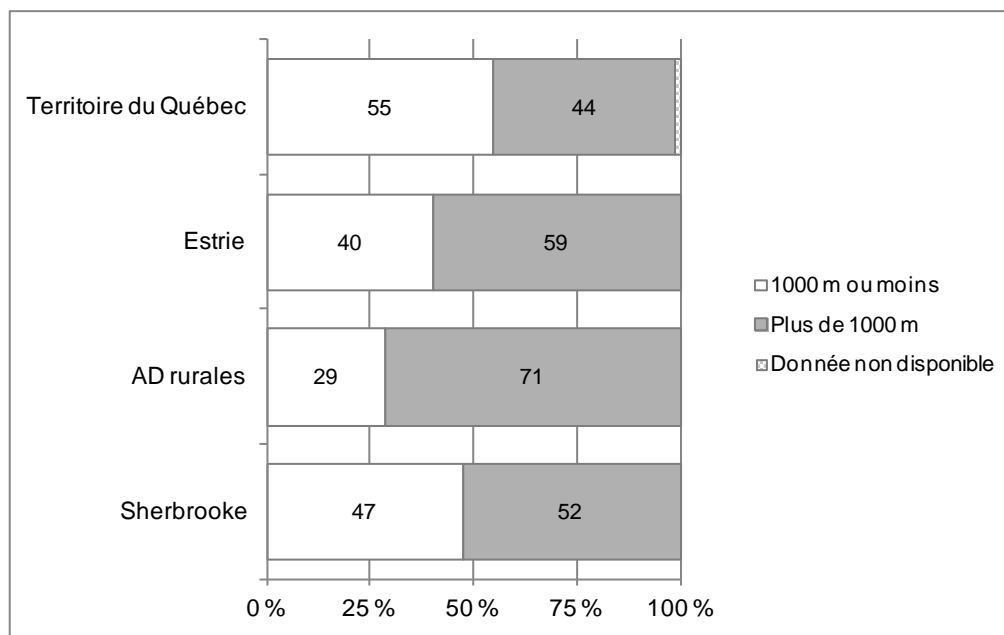
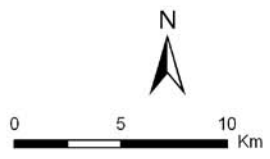
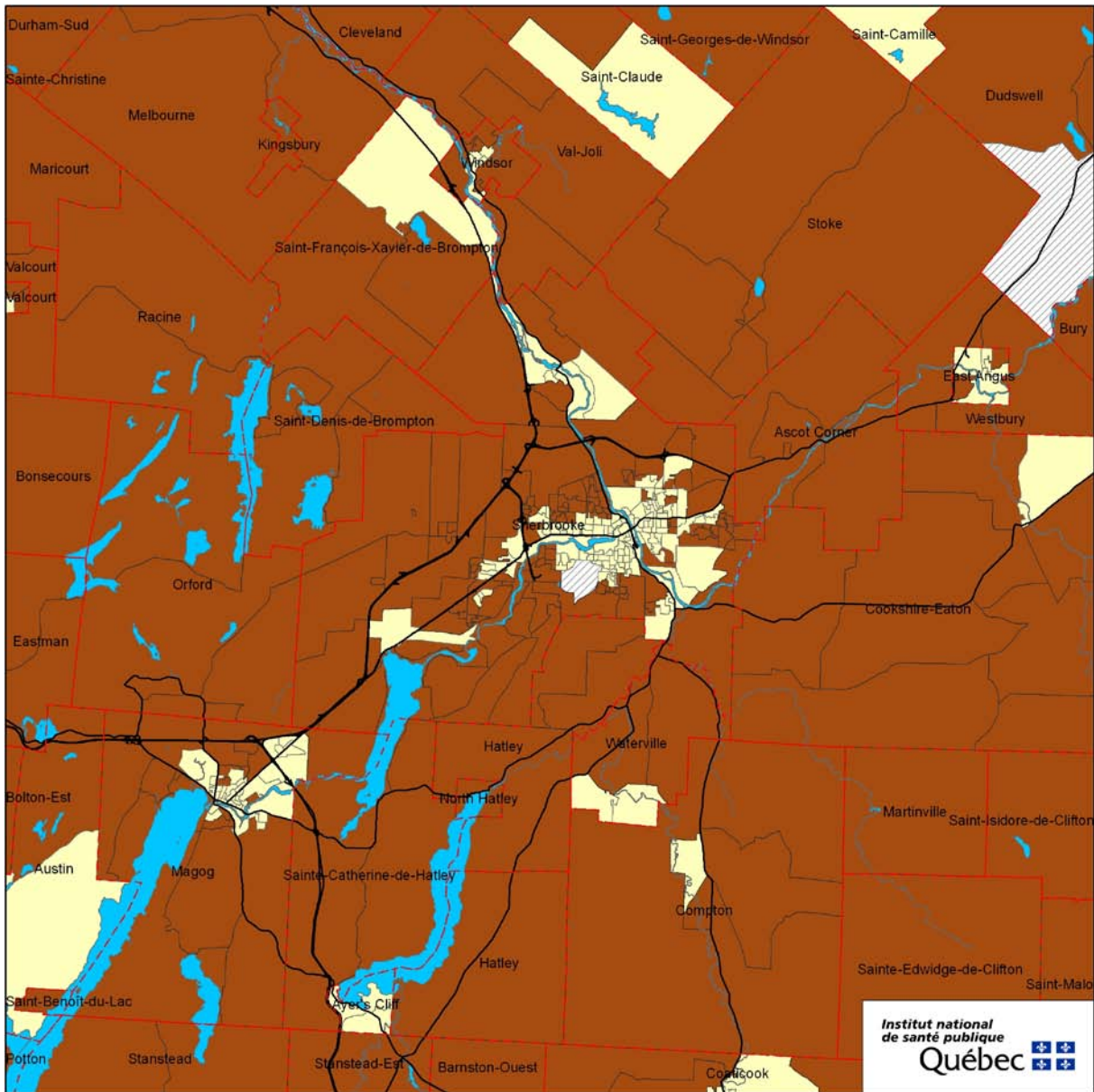


Figure 25 Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres²⁰

²⁰ Casse-croûte, restaurants mets pour emporter et restaurants à service rapide.



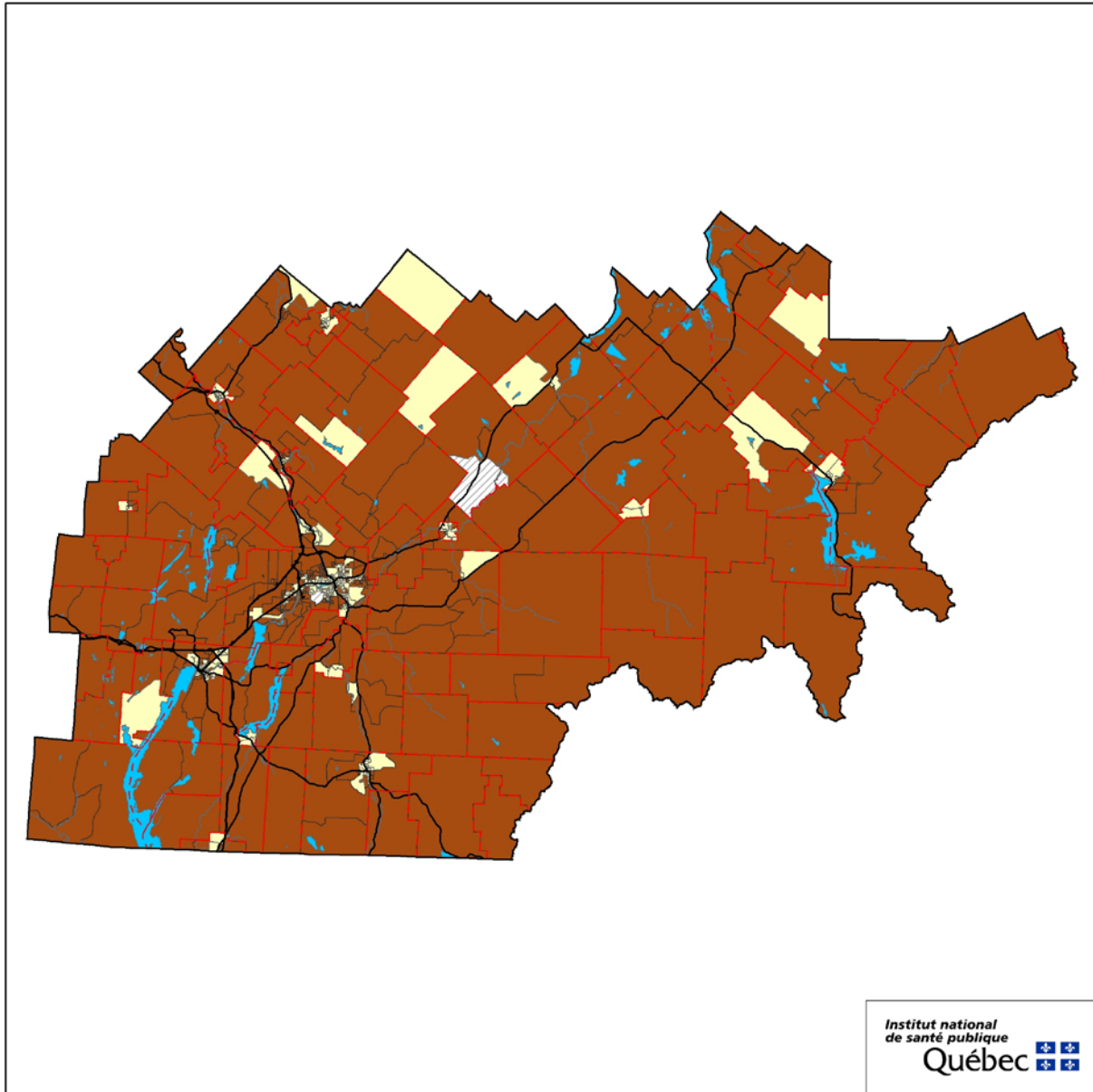
Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 26 Carte d'accessibilité aux restaurants minute, RMR de Sherbrooke



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 27 Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région de l'Estrie

2.12 ACCESSIBILITÉ AUX DÉPANNEURS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux dépanneurs a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de l'Estrie 204 dépanneurs soit 0,72 dépanneur pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un dépanneur est de 2,2 km. Près de la moitié de la population de la RSS de l'Estrie est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (54 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (65 %). Dans la RMR de Sherbrooke la proportion de la population ayant au moins un dépanneur à moins de 1000 mètres est plus élevée que dans l'ensemble de la RSS. 64 % de la population de la RMR de Sherbrooke se situe dans un quartier qui est localisé à moins de 1000 mètres d'un dépanneur (figure 28).

L'accessibilité au dépanneur est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 29 et 30). Toutefois, plusieurs dépanneurs sont localisés dans les AD à caractère rural. Les populations de ces AD sont localisées à moins de 1000 mètres d'un dépanneur.

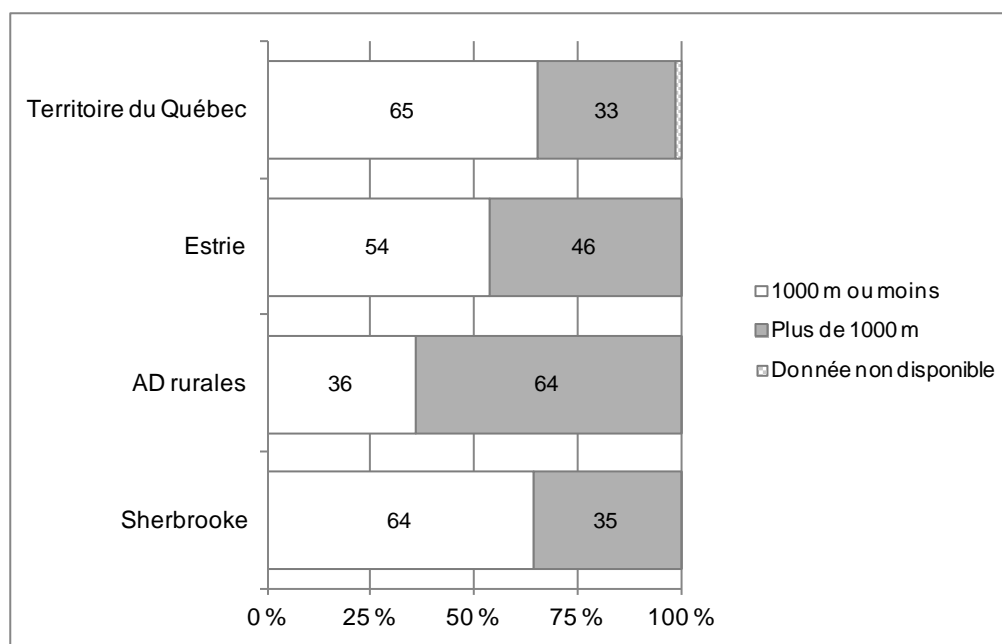
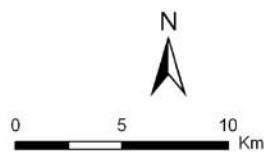
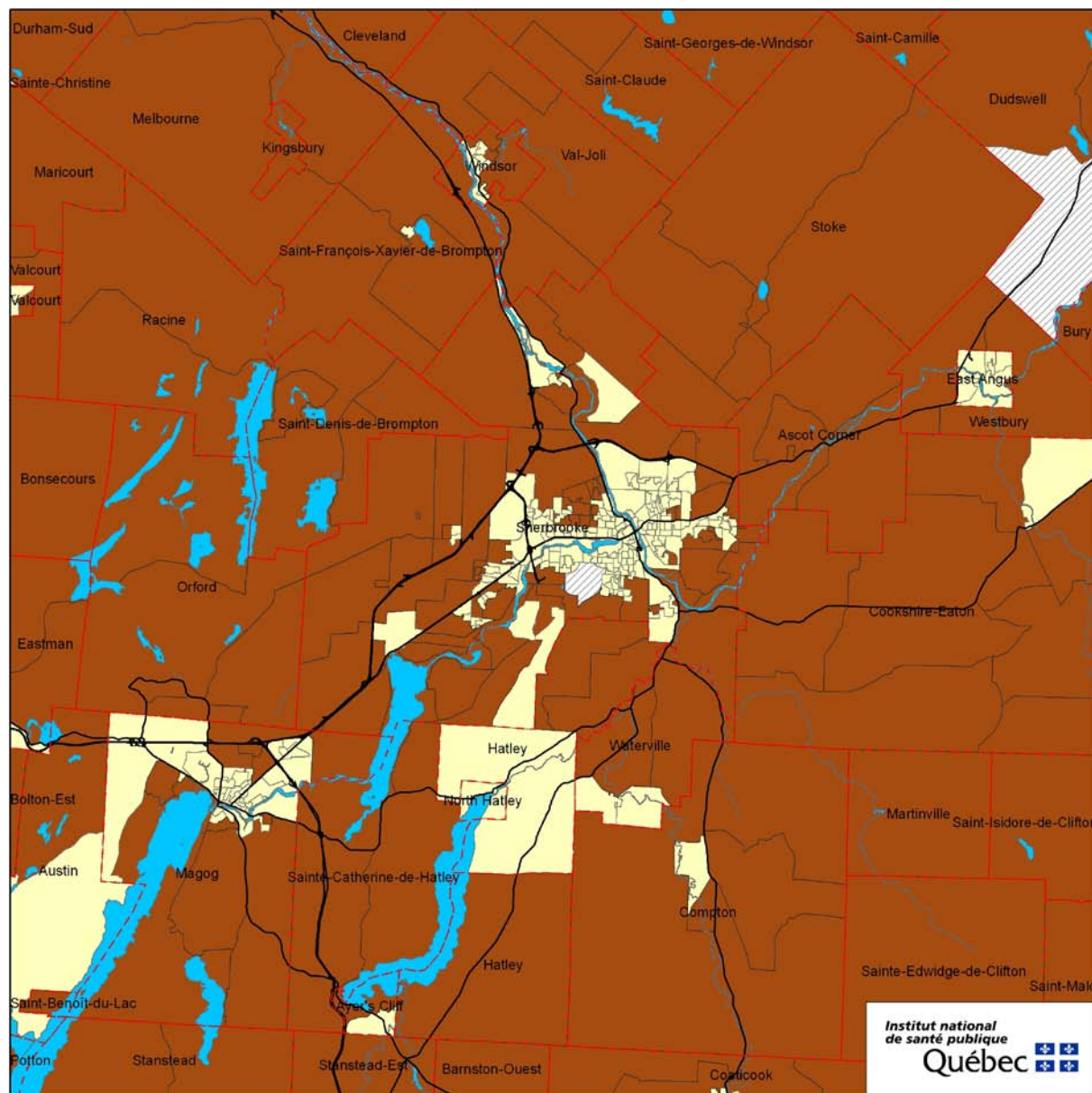


Figure 28 Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres²¹

²¹ Dépanneurs et stations-service avec dépanneurs.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

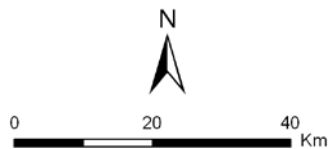
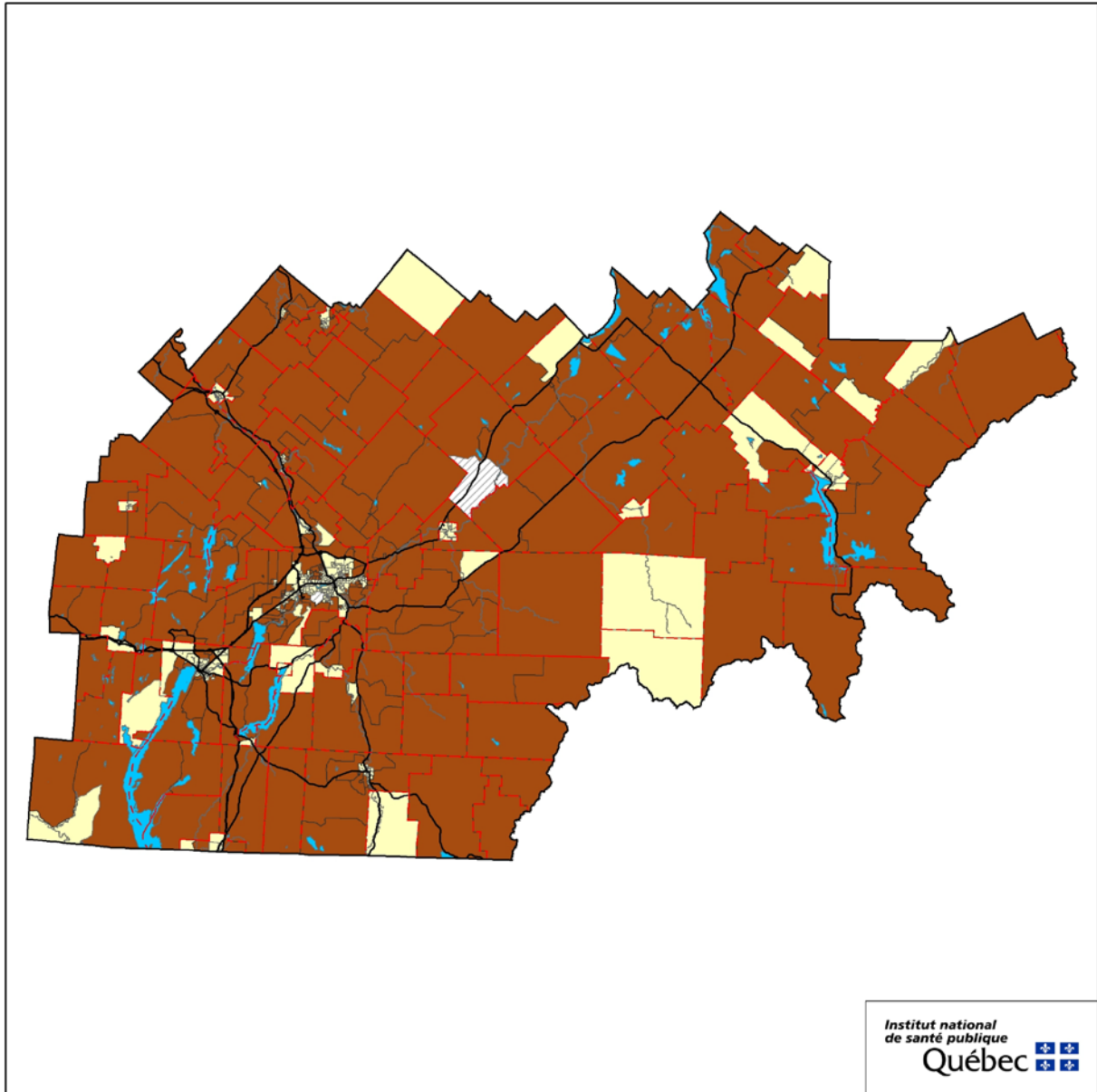
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 29 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, RMR de Sherbrooke



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
 - Plus de 1000 m
 - Donnée non disponible
 - Réseau hydrographique
 - Limites des municipalités
 - Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 30 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de l'Estrie

2.13 INDICE D'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Méthode et faits saillants

Un indice a été calculé à l'échelle de la RSS et des agglomérations de recensement. Cet indice prend en compte le nombre de dépanneurs, le nombre de restaurants-minute et le nombre de commerces d'alimentation (marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés). Cet indice varie de 0 à 1, une valeur élevée de l'indice signifie que le nombre de dépanneurs et de restaurants-minute surpasse le nombre de commerces d'alimentation pour le territoire donné. Une valeur de 0,5 signifie qu'il y a le même nombre de restaurants-minute, de dépanneurs et de commerces d'alimentation pour la région donnée. Pour l'ensemble du Québec, l'indice se situe à 0,73 comparativement à 0,71 pour la RSS de l'Estrie (figure 31).

Pour la RMR de Sherbrooke, l'indice est de 0,76. L'indice est plus faible dans l'ensemble des zones dites rurales (0,64) de la RSS comparativement aux zones urbaines. Dans ces zones rurales, même si le nombre de commerces d'alimentation est considérable, il demeure que le nombre de restaurants-minute et de dépanneurs est plus important (figure 32). Le paysage alimentaire de la région est surtout caractérisé par les restaurants-minute et les dépanneurs.

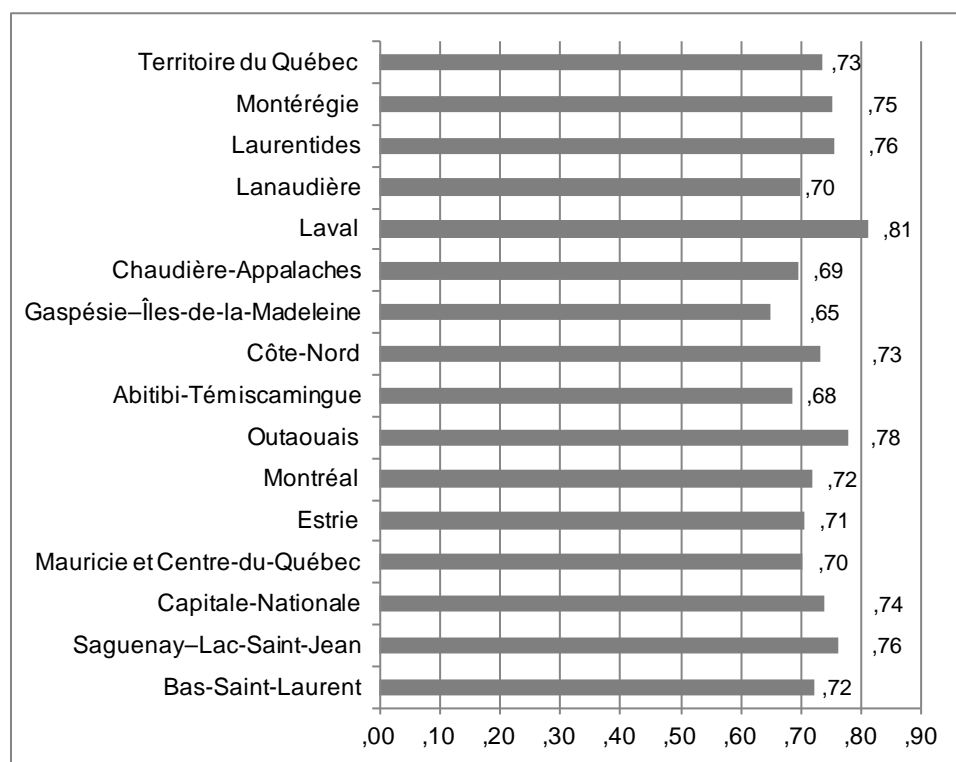


Figure 31 Indice, régions et Québec

Sources : MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

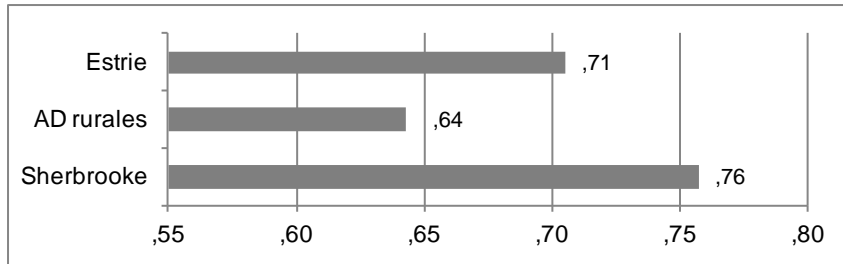


Figure 32 Indice, RSS Estrie, agglomérations et Québec

Sources : MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

3 CONCLUSION

Il a été montré dans ce portrait que la RSS de l'Estrie contient des éléments de l'environnement bâti et de l'environnement des services pouvant soutenir l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Par exemple, le niveau de verdure des régions urbaines de la RSS est élevé. De plus, les secteurs centraux des agglomérations de la région ont un potentiel piétonnier élevé. D'autres éléments sont, selon les résultats obtenus, moins favorables à une saine alimentation tels que le faible niveau d'accessibilité aux commerces d'alimentation.

Le portrait de l'environnement bâti de la RSS de l'Estrie peut servir à soutenir les instances régionales et locales dans leurs actions dont les objectifs sont de développer des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population. Les données présentées dans ce portrait peuvent aussi initier et compléter un travail de terrain réalisé à l'échelle régionale ou locale. Il est possible de consulter de façon interactive les différents indicateurs de ce portrait à l'adresse suivante : <http://environnementbati.inspq.qc.ca/>.

RÉFÉRENCES

- (1) Dictionnaire du recensement de 2006 (produits de référence : Recensement de 2006 [computer program]. Ottawa : Statistique Canada; 2006.
- (2) Robitaille E, INSPQ. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. Montréal : INSPQ; 2012.

ANNEXE

Tableau 3 Variables de l'environnement bâti

	Estrie	Québec
Proportion de constructions d'avant 1946 (%)	12,00	11,54
Densité de destinations	476,23	1 070,13
Connexité	34,60	56,52
Densité résidentielle	9,85	21,09
Mixité de l'utilisation du sol	0,30	0,25
Densité de végétation	- 0,04	- 0,10
Potentiel piétonnier	- 1,34	0,00
Nombre de lieux d'activités récréatives par millier d'habitants	0,48	0,38
Nombre de commerces d'alimentation par millier d'habitants	0,58	0,53
Nombre de dépanneurs par millier d'habitants	0,72	0,68
Nombre d'espaces verts par millier d'habitants	1,29	0,88
Nombre de restaurants minute par millier d'habitants	0,62	0,71
Nombre de sentiers par millier d'habitants	1,62	5,06
Distance (en m) entre centroïde de l'AD et...		
le lieu d'activités récréatives le plus proche	3 157,51	2 208,79
le commerce d'alimentation le plus proche	4 835,83	4 489,21
le dépanneur le plus proche	2 197,90	1 693,57
l'espace vert le plus proche	1 745,99	1 639,49
le restaurant minute le plus proche	2 804,60	2 069,42
le sentier le plus proche	6 427,76	2 697,95
Indice de l'environnement alimentaire	0,71	0,73
Nombre de commerces d'alimentation	162	3 805
Nombre de dépanneur	204	4 953
Nombre d'espaces verts	385	8 656
Nombre de restaurants minute	184	5 264
Nombre de sentiers	553	39 823
Nombre de lieux d'activités récréatives	143	2 792



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

www.inspq.qc.ca



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

Institut national
de santé publique

Québec

